

# Origines Ardéchoises



N°66  
Juin 2013

CHRONIQUE de  
Saint-Marcel-d'Ardèche

Chronique de mon village  
Saint-Cyr

l'Assemblée Générale  
du 21 mars 2013

1er août 2013  
CONGRÈS D'ÉTÉ  
à

Saint-Cyr

Cahier central >> LA BOUTEILLE À LA MER

Cahier central >> OPERATION NOTAIRES

LE N° 5€



# ORIGINES ARDÉCHOISES

REVUE GÉNÉALOGIQUE TRIMESTRIELLE  
ÉDITÉE PAR LA SAGA

SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE GÉNÉALOGIE DE L'ARDÈCHE

Siège social : Archives Départementales de l'Ardèche - Place André Malraux - 07000 Privas

Adresse postale : SAGA BP N°3 07210 CHOMÉRAC

Tél 04 75 64 84 13 et 09 66 42 02 98

## ORIGINES ARDÉCHOISES

Directeur de la publication

**Henri SEVENIER**  
[saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

Rédacteur en chef :  
**Jacques DUMAS**  
[jerdumas1@free.fr](mailto:jerdumas1@free.fr)

### Comité de rédaction et de relecture

Marilyn BLANC, Robert CHENIVESSE, Hubert DALLARD,  
Bernard GINESTE, Jean-Pierre PATTARD, Michel PON-  
SERRE

### ORGANIGRAMME ASSOCIATION SAGA

#### Bureau

Président d'honneur **Michel GUIGAL**, Président **Henri SEVENIER**, Vice-présidents **Jacques DUMAS**, **Jean-Pierre PATTARD** Trésorière **Maryline BLANC** Trésoriers adjoints **Bernard GINESTE**, **Jean-Jacques CHOPARD**, Secrétaire **Claire BRUYÈRE**, Secrétaire adjointe **Josiane CHAREYRE**

#### Commissions

Recherches **René ARNAUD**, **Jean-Pierre BÉNÉFICE**, **Hubert DALLARD**, **Michel POLI**, **Madeleine THEOULE**, Registres et lacunes des paroissiaux **Bernard GINESTE**, **Patrice GUERIN**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Fernand PEREYRON**, Adhésions Abonnements **Jean Jacques CHOPARD**, **Hubert DALLARD**, Reliures - Maintenance des registres **Hubert DALLARD**, **Fernand PEREYRON**, **Régine VALLIER**, **Emile VALLIER**, Minutiers des notaires, **Jacques BERGON**, **Jean-Jacques CHOPARD**, **Patrice GUERIN**, Informatique - Site Web, **Jacques DUMAS**, Secrétariat - expédition des registres, **Hubert DALLARD**, Antennes régionales SAGA, Paris-IdF, **Georges DALBOUSSIERE**,

#### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

**Jacques BERGON**, **Claire BRUYÈRE**, **Josiane CHAREYRE**, **Jean-Jacques CHOPARD**, **Jean-Marie DEJEAN** de **CADEROUSSE** de **LA BATIE**, **Jacques DUMAS**, **Jacqueline GAUTRY**, **Jean-Marc JANIN**, **Henri SEVENIER**, **Pierre SOUCHÈRE** Photos **Robert CHENIVESSE**, **Jacques DUMAS**, **Freddy HOFFERT**, **Jean-Marc JANIN**, **Nathalie MAILLET**, **Fernand PEREYRON**, Couverture et illustrations **Jacques DUMAS**

"Origines Ardéchoises", laisse à ses auteurs l'entière responsabilité de leurs propos. A l'exception des documents iconographiques exceptionnels, les textes et manuscrits ne sont pas restitués à leurs auteurs.

© Reproduction même partielle interdite sans accord de la

## Association SAGA

Adhésion annuelle : 15€

L'adhésion à l'association permet de bénéficier d'avantages spécifiques : prêts et envois de registres à domicile, consultation gratuite de registres à notre bureau de Chomérac, aide à la recherche d'actes, participation au congrès annuel, rencontres, etc. Tout courrier, demande d'inscription ou abonnement à la revue doivent être adressés à

**SAGA**  
**BP N°3**  
**07210 CHOMERAC**

Site Web SAGA  
[www.geneardeche.org](http://www.geneardeche.org)



Email  
[saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

## CONSULTATIONS DES REGISTRES et de la base NOTAIRES

Sur place au bureau de Chomérac

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi l'après-midi de 13h45 à 17h15**

Prise de rendez-vous préalable auprès d'**Hubert DALLARD**

**04 75 64 84 13** ou **09 66 42 02 98**

## ACCES AUX ACTES DES REGISTRES PAROISSIAUX

**NOS DONNÉES SONT CONSULTABLES SUR**

**planete-genealogie.fr**



Et les images des actes paroissiaux, numérisées par la SAGA, sont en consultation libre sur le site du Conseil Général de l'Ardèche (rubrique AD)

## IMPORTANT

Nous rappelons à nos lecteurs que tout courrier ou document concernant la revue doit parvenir à la Rédaction en précisant impérativement la destination sur l'envers

**SAGA, Revue "Origines Ardéchoise"**  
**BP N°3- 07210 CHOMERAC**

ou par Email : [saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

Par courrier, si possible pour les textes d'une certaine longueur, sous forme dactylographiée ou imprimée, voire sous CD, à cause des problèmes de saisie informatique.

Par ailleurs, il est important, pour vos envois, de toujours préciser votre nom, éventuellement votre numéro d'adhérent, et dans toute la mesure du possible de signaler vos sources, afin que certaines personnes intéressées puissent s'y reporter.

Merci

*La Rédaction*

**N°66**  
**Juin 2013**

Imprimé en France sur papier recyclé  
Imprimerie Cévenole  
Place Onclaire - 07000 COUX  
Dépôt légal ISSN N° 1284 7754

**Le numéro : 5€**

Abonnement annuel, 4 numéros  
France et CEE : 13€, Autres pays : 29€



*Les fortes chutes de pluies que nous subissons depuis quelques temps ont entraîné des inondations dans de nombreuses régions, soulevant des polémiques sur les autorisations de construction en bordure des cours d'eau. A chaque fois, on a l'impression, d'après la presse écrite, parlée ou télévisuelle, que le problème est nouveau, comme s'il n'y avait jamais eu d'inondations auparavant. Les risques encourus de vivre à proximité d'une rivière ne datent pas d'hier, il suffit de relire de vieux articles de journaux pour s'en convaincre.*

*Pour ce numéro, la rubrique «comment sont-ils morts» traite d'un événement dramatique qui date de 123 ans et qui montre que l'on n'est jamais à l'abri des déchaînements de la nature, mais également, que la solidarité qui se met en place aujourd'hui lors des grandes catastrophes existait déjà.*

*J'aborde également ce sujet dans la rubrique «auprès de mon arbre».*

*Bonne lecture... au soleil j'espère !*

**Jacques DUMAS**

## Le mot du Président



Cette fin du premier semestre de l'année nous amène à faire un premier bilan des adhésions à notre association.

Malgré une conjoncture économique difficile, vous êtes toujours aussi nombreux à continuer à nous rester fidèles ou à rejoindre la grande famille de la SAGA et nous vous remercions de votre

confiance.

C'est toujours avec beaucoup de peine, que nous apprenons la disparition de quelques uns de nos plus anciens adhérents, qui, pendant plusieurs décennies, ont œuvré avec persévérance pour connaître leurs origines et dont les recherches ont souvent été facilitées par les travaux des bénévoles de la SAGA. Les nombreux témoignages de satisfaction en attestent.

Les marques les plus touchantes d'attachement à notre association sont celles des conjointes ou des conjoints de nos adhérents décédés, qui, par solidarité ou reconnaissance, continuent à soutenir notre action et nos efforts, en renouvelant leurs adhésions.

Nous accueillons donc chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se lancent dans la recherche de leurs ancêtres. Nous vous adressons nos plus vifs encouragements, beaucoup de persévérance mais surtout l'immense plaisir de partager, avec vos ascendants qui vous ont précédés au fil des siècles, toutes les étapes de leur vie, avec leurs joies, leurs peines et les conditions de leur existence. C'est aussi avec satisfaction que vous conterez à vos descendants les anecdotes et trouvailles pittoresques découvertes au fil de vos recherches ! Notez bien que la SAGA et ses bénévoles sont toujours prêts à vous aider, lorsque vous éprouvez des difficultés

# N° 66 SOMMAIRE

## Juin 2013

1

Organigramme OA et SAGA  
Adresses et Service d'Entraide

- 3 Editorial / Le mot du Président / Sommaire
- 4 Le courrier des lecteurs, Distraction de notaire
- 5 Auprès de mon arbre : "Que d'eau, que d'eau"
- 6 Le coin des lecteurs
- 7/8 Bulletin d'inscription au Congrès 2013
- 9 Mort en dictant son testament
- 10/12 Assemblée générale du 21 mars 2013
- 13 Répartition géographique des Adhérents SAGA

CC

4 pages jaunes : "La bouteille à la mer"

20 pages bleues : Opération Notaires et bulletin Congrès

- 14/15 Mariages hors 07
- 16/17 Comment sont-ils morts N°8
- 18/21 Chronique de Saint-Marcel d'Ardèche
- 22/23 Chronique de mon village : Saint-Cyr
- 23 Comment sont-ils morts - suite
- 24/25 Remises de registres
- 26 Antenne parisienne  
Opération Notaires
- 28 Affiche du congrès 2013 à Saint-Cyr

27

Modalité de prêt des Registres  
Recommandations pour libellés  
de la rubrique "La bouteille à la mer"

Les congés d'été d'Hubert DALLARD seront  
du 3 août au 25 août 2013 inclus.  
Une permanence au local de Chomérac  
sera assurée  
les mardis et jeudis sauf le 15 août,  
de  
13h45 à 17h15

dans vos recherches.

Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 1er Août dans la charmante ville de Saint-Cyr, dans la région d'Annonay, où nous serons accueillis par nos amis de l'Association Mémoire de Saint-Cyr qui nous ont invités pour organiser notre traditionnel Congrès d'été.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances estivales !!

**Henri SEVENIER**



J'ai envoyé un courrier par Internet à SAGA, rubricus discussions, mais je pense également à ceux qui n'ont pas cette fameuse bête à la maison, aussi je vous demanderai de transmettre mes propositions dans votre prochain magazine, voilà :

Je réside 6 mois de l'année, d'avril à septembre en Ariège, et je me propose d'effectuer des recherches aux Archives Départementales de Foix pour les membres de la SAGA.

Voici mes coordonnées :

*Françoise TARDIF*  
1, chemin de Pradel  
Hameau de Croquié  
09400 MERCUS-GARRABET

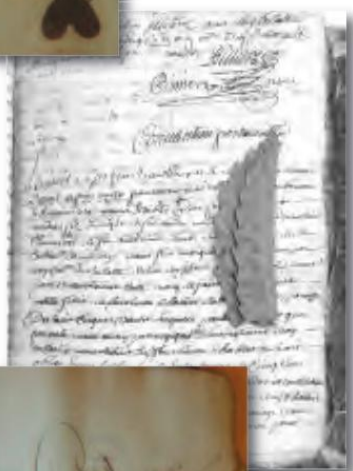
Merci de rédiger de manière précise : noms, prénoms, lieux, dates etc.

**Françoise TARDIF SAGA 4129**



*Une ancienne  
carte à jouer en  
guise de post-it*

*Une feuille  
de châtaignier peut  
devenir un  
excellent  
marque-  
page*

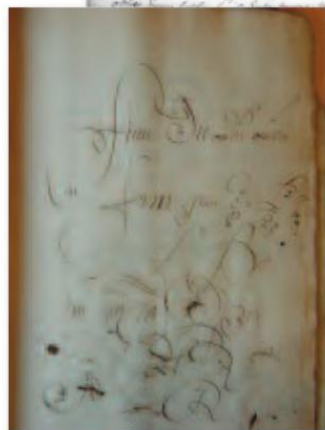


## ***DISTRACTIONS DE NOTAIRE***

Alain Tourvieille au cours de l'analyse de registres de notaires, est tombé sur des pages, des inserts, qui ont attiré son attention, nous vous présentons quelques unes de ses découvertes.



*Des essais calli-  
graphiques*



Cette année encore, la SAGA participe aux

## **Journées du Patrimoine** du 14 et 15 septembre 2012

à cette occasion notre local de Chomérac sera ouvert au public de

9h à 12h et de 14h à 17h



## Que d'eau, que d'eau...

Au cours de vos recherches, vous avez dû souvent rencontrer des actes de baptême qui précisaient que l'enfant était né dans la paroisse car sa mère avait été empêchée (de retourner chez elle) à cause de la montée des eaux. Il faut dire qu'autrefois, les ponts étaient rares ou du moins sommaires, et les gués étaient facilement inutilisables dès que le niveau des cours d'eau s'élevait. Cependant certaines inondations restent mémorables ; à la suite de celles de 1890 en Ardèche (voir la rubrique « comment sont-ils morts »), de nombreux articles de journaux ont commenté cet événement. M. Henry VASCHALDE, éminent écrivain, historien de Vals-les-Bains a dans son livre « *Les Inondations du Vivarais depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, prédiction et historique de celle du 22 septembre 1890* » décrit le déroulement de ce phénomène :

« Les fortes pluies orageuses commencées dans la nuit du 19 au 20 septembre ont duré jusqu'au 22 à 8h... après une accalmie dans la journée du 22, les orages reprennent la nuit suivante, affectant cette fois-ci le nord du département... »

« Il est tombé en 5 jours, du 19 au 23 septembre, 971mm d'eau à Montpezat... »

« Le 22 septembre, vers midi, l'Ardèche monte à 17,3 m au pont suspendu de Vallon ; au lit de Vallon à Salavas, avec une largeur de 800 à 900m, elle débitait environ 10 000 m<sup>3</sup> par seconde... »

« Au Pont-d'Arc, l'Ardèche atteint la cote de 21m ! »

Sur le Journal d'Aubenas du 4 octobre 1890, L. Eugène MOULINE, chroniqueur habituel, se pose la question : « D'où cela peut-il provenir ? », et tente d'y répondre :

« Probablement que la température moyenne s'est graduellement abaissée dans nos régions, de ce que nos étés ne sont plus aussi chauds. L'évaporation de la mer est toujours la même sous les tropiques, mais nos montagnes refroidissent davantage le vent du midi, et, en faisant descendre les nuages plus bas, elles les obligent à déverser dans le bassin du Rhône toute la pluie qui serait tombée dans celui de la Loire, si ces courants d'air, saturés d'eau, avaient pu franchir les Cévennes.

Comme rien ne semble faire prévoir, pour le moment, une recrudescence de la chaleur, il est permis de redouter, à des intervalles plus ou moins rapprochés, de nouvelles inondations aussi terribles que celles qui, par ses désastres, vient de terrifier notre pays, et c'est pour cette raison qu'il ne suffit pas de réparer les dégâts. Il est prudent de se mettre pour l'avenir et autant que possible, hors d'atteinte du fléau. »

Son raisonnement est à comparer avec l'article de Stéphane FOUKART paru dans *Le Monde* du 25 mai 2013, soit 123 ans plus tard :

«...Sa persistance jusqu'en avril indique que les niveaux de précipitations ont été très élevés, partout en France, ou presque, et que les températures ont été assez basses pour limiter l'évaporation des eaux pluviales. La « recharge » des nappes a-t-elle bien cessé en mai? Ce n'est pas sûr. A Cannes (Alpes-Maritimes), il a chuté en moins de deux jours, autour du 17 mai, l'équivalent des précipitations attendues pour un mois de mai entier. « La situation actuelle est le résultat d'un « régime de dorsale », dans lequel l'anticyclone des Açores est installé au milieu du bassin atlantique. Ce qui permet à de l'air polaire de descendre sur l'Europe de l'Ouest », explique le climatologue Christophe Cassou, chercheur (CNRS) au Centre européen de recherche et de formation avancées en calcul scientifique (Cerfacs).

Cette configuration est à double tranchant : elle favorise aussi la remontée d'air tropical vers la Méditerranée et l'Europe orientale. Moscou (Russie) devrait ainsi bénéficier, vendredi, d'un clément 25°C, tandis que Toulouse (Haute-Garonne) devrait affronter un petit 10°C le même jour. »

Pour notre région, les scientifiques prévoient une quantité moindre de chutes d'eau annuelles, mais par contre des phases orageuses plus denses et plus violentes.

Donc, nous devons nous attendre à voir encore et encore des maisons les pieds dans l'eau...

**Jacques DUMAS**



La plaque du niveau atteint par l'Ardèche en 1890, sur le parvis de l'église de Pont-d'Aubenas



## Le coin des lecteurs par Robert PONTIER

*Liste des contrats de mariage aux minutes de M<sup>e</sup> LACOMBE, notaire à Lachamp-Raphaël (1581-1627) - deuxième partie (suite dans le prochain numéro)*

An	Fiancés	Lieu M	Lieu F
1590	COMBE Jean x Antoinette DAYGUE	Perrier, Burzet	Villar, Burzet
1595	COMBE Martin x Jeanne ESCHALIER	La Ville des Fons, Antraigues	Liautaud, Aysac
1598	COMBE Claude x Magd. REVEL	Burzet	Burzet
1622	COMBE Jean x Magdeleine AYRAUD	Le Pré, St Pierre Colombiers	Peyral, Burzet
1626	COMBE Anthoine x Anthoinette PEREYRON	Le Cros, Burzet	Pereyres, Burzet
1613	CORTIAL Pierre x Agnès MARTIN	Cellas, St Pierre Colombiers	Chastagnas, Burzet
1621	COSTANS Pierre x Jeanne COULANGES	Seriges, Mezilhac	Crouzet, Mezilhac
1585	COURT Jacques x Beatrix REY	Lachamp-Raphael	Dole, St Andeel de Fourchades
1591	COURT Jacques x Jeanne ALEGRE	Burzet	Sausses, Burzet
1599	COURT Jean x Marg. POCHE	Lachamp-Raphael	Feugyres, Burzet
1601	COURT Jacques x Peronne AYRAUD	Burzet	Laligier, Burzet
1603	COURT Estienne x Anne CROZET	Burzet	Burzet
1598	CROZE Michel x Jeanne MAZON	Destourbe, Mezilhac	Destourbe, Mezilhac
1583	CROZET Antoine x Marie CHASTANIER	Destourbe, Mezilhac	Lachamp-Raphael
1594	CROZET Laurens x Jeanne BOUSCHON	Burzet	Burzet
1602	CROZET Jean x Catherine FAMBON	Burzet	Burzet
1603	DALMAS Vidal x Jeanne GAMONESCHE	Lebours, Juvinas	Juvinas
1595	DELAYGUE André "Tegne" x Peyrone CHARRIER	Mouscheyre, Juvinas	Freyssenet, Juvinas
1619	DELHOLME Jacques x Helise COMBE	La Leyde, Burzet	Burzet
1598	DELBAC Estienne x Adrienne POCHE	Le Serre, Antraigues	Juvinas
1615	DUFAU Vidal x Antonette AYRAUD	Peyral, Burzet	Sausses, Burzet
1596	DUMAS Jean "Andriou" x Antonette AYMAR	Les Champeaux, Juvinas	Chastagnet, Aysac
1602	DUMAS Jacques x Marie CHIRAUSSSEL	Mezilhac	Ribes, Mezilhac
1616	DUMAS Jacques x Anne BOURE	Mezilhac	Revest, Mezilhac
1618	DUMAS Pierre x Clauda AYRAUD	Crouzet, Mezilhac	Ville des Fons, Antraigues
1598	DURANC Antoine "Barthe" x Louise ARMAND	Freytesses, AYSAC	Comea, Lachamp-Raphael
1604	DURAND François x Loyse CHANEAC	Pras, St Andeel de F.	Darnepassade, St Andeel de Fourchades
1617	DUSOY Pierre "Peyrone" x Marguerite DUPRE	Nicoles, St Andeel de F.	Seriges, Mezilhac
1598	ESCHALIER Jean x Helix GALHARDON	Merchat, Aysac	Merchat, Aysac
1616	ESTIENNE Vidal x Louise MEJAN	Sausses, Burzet	Le Bouschet, Burzet
1620	ESTIENNE Jean "Bayle" x Vidale ARMAND	Sausses, Burzet	Sausses, Burzet
1615	ESTIER Jean x Florie AUDIGIER	Peyral, Burzet	Chambon, Burzet
1597	FAMBON Clauda x Jacques MARTIN	Burzet	Chastagnas, BURZET
1599	FARGIER Jacques x Isabelle MOLIN	Chastagnas, Burzet	Burzet
1583	FAURE Martin x Jeanne CHAMBONET	Seriges, Mezilhac	Seriges, Mezilhac
1582	FIGARD Claude x Catherine BEROUARD	Miraleyre, Lachamp-Raphael	Miraleyre, Lachamp-Raphael
1584	FIGARD Antoine x Françoise ROCHETTE	Miraleyre, Lachamp-Raphael	Miraleyre, Lachamp-Raphael
1584	FIGARD Jean x Antonia MIRALEYRE	Miraleyre, Lachamp-Raphael	Miraleyre, Lachamp-Raphael
1596	FOURNIER "Teston" Jean x Jeanne MEYSSONIER	Juvinas	La Combe, Juvinas
1604	FRAYSSE Anthoine x Catherine REGAL	Chambons, St Andeel de F.	Chambons, St Andeel de F.
1625	FRAYSSE Jacques x Vidale VOLLE	Nicoles, St Andeel de F.	Comea, Lachamp-Raphael
1613	GADAYS Jean "Proche" x Catherine RAYSSE	Sausses, Burzet	Freyssenet, JUVINAS
1595	GAMONDES Antoine x Helix DUMAS	La Coste, Aysac	AYSAC
1600	GAMONDES Claude x Catherine BERAUD	Chastanet, Aysac	La Blachere, Juvinas
1583	GANIOL Jean x Catherine BARRET	Les Fours, Mezilhac	Les Fours, Mezilhac
1603	GAYOT Anthoine x Anne TESTUD	Antraigues	Le Béage
1597	GIRAUD Gaspard x Marg. RAYMOND	Solier, Aysac	Solier, Aysac
1608	GUIRON Pierre. de +Loys x Marthe BOURRET	Seriges, Mezilhac	Ribes, Mezilhac
1610	HAOND Claude x Jeanne CHAZALON	Rochemaure, Ste Eulalie	Branchades, Sagnes
1611	HAOND Jacques x Madeleine PERRIN	Mezilhac	Crouzet, Mezilhac
1583	LAFONT Pierre x Catherine DUMAS	Comea, Lachamp-Raphael	Roche d'Aysac, Antraigues
1600	LAFONT Jean x Marthe FAURE(Du)	Comea, Lachamp-Raphael	Seriges, Mezilhac
1604	LAFONT Charles x Louise GANDON	Comea, Lachamp-Raphael	Comea, Lachamp-Raphael
1611	LAURENS Jacques x Jeanne LEGOUNESCHE	Monteils, Burzet	Valette, Burzet

Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche  
CONGRÈS d'ÉTÉ  
Jeudi 1 août 2013 9h00 Salle des mûriers à Saint-Cyr  
Bulletin d'inscription à transmettre avant le 19 juillet 2013 à

Nombre de repas : ..... à 24€

Veillez trouver ci joint un  
chèque d'un montant de  
..... € à l'ordre de la SAGA

**SAGA**  
**BP 3**  
**07210 CHOMERAC**

Nom et prénom : ..... N° Adhérent : .....

## **Hébergements à Saint-Cyr**

*Suggestions de l'association «Mémoires de Saint-Cyr»*

### **Hôtels**

Hôtel du midi, 17, place des Cordeliers 07100 Annonay ☎ 04 75 33 23 77

Domaine du Golf Saint-Clair, Route du Golf 07430 Saint-Clair ☎ 04 75 67 01 00

Auberge du Lac, lac du ternay-Savas 07100 Saint-Marcel-Lès-Annonay ☎ 04 75 67 12 03

Hôtel Monotel, 115, Quai Jules Roche 07340 Serrières ☎ 04 75 34 00 01

Hôtel la Siesta, 1545 Rue de la république 07430 Davézieux ☎ 04 75 33 07 90

Hôtel la Désirade, 07340 Saint-Désirat ☎ 04 75 34 21 88

Hôtel Shaeffer, 34, Quai Jules Roche 07340 Serrières ☎ 04 75 34 00 07

### **Chambres d'Hôtes**

L'Air du Tan, 2, la Combe du Prieuré 07100 Annonay ☎ 06 81 11 17 08

La Bâtisse, 32, rue de Charmeton 07100 Annonay ☎ 04 75 33 28 14

Domaine de Laprette, laprette 07430 Champagne ☎ 04 75 34 12 89

Chez gaston, Gagnère, 07430 Colombirer-le-Cardinal ☎ 04 75 34 84 47

Côté Nature, 1, rue de Fontailloux 07340 Limony ☎ 04 75 34 01 02

La Palisse, 804 route de Cheval 07340 Peaugres ☎ 04 75 67 08 37

L'Ane Pie, 972, route de Picanel - Montagnan 07100 Roiffieux ☎ 04 75 32 50 40

Mme Guérin Marie-Noëlle, Les Rivières, 07100 Roiffieux ☎ 06 20 37 38 38

A la Vieille Cure, 1, place de l'ancienne église 07100 Saint-Marcel-lès-Annonay ☎ 04 75 33 47 29

La Ferme du Riou, Le Riou 07430 Savas ☎ 04 75 69 00 87

Par internet, le catalogue édité par Ardèche Verte sur [www.ardeche-verte.com](http://www.ardeche-verte.com)

<http://fr.calameo.com/read/0009952355578630dfb66>

vous présente tous les hébergements de la région.



Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche  
CONGRÈS d'ÉTÉ

Jeudi 1 août 2013 9h00 Salle des mûriers à saint-Cyr  
Bulletin d'inscription à transmettre avant le 19 juillet 2013 à

Nombre de repas : ..... à 24€

Veuillez trouver ci joint un chèque  
d'un montant de  
..... € à l'ordre de la SAGA

**SAGA**  
**BP 3**  
**07210 CHOMERAC**

Nom et prénom : ..... N° Adhérent : .....

Commémoration du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale

## Collecte nationale 14-18

Le Service Interministériel des Archives de France (SIAF) et la Bibliothèque Nationale de France (BNF) vont mener conjointement une opération intitulée « Collecte nationale 14-18 » sous l'égide de la bibliothèque numérique « Europeana » <http://www.europeana1914-1918.eu/fr>.

Il s'agit de collecter un certain nombre de documents relatant des récits de soldats et de civils afin de les sauver de l'oubli. Leur reproduction numérique permettra de les mettre à disposition sur le site [europeana.eu](http://europeana.eu).

Cette opération aura lieu en France en novembre 2013. Une campagne d'information sensibilisera les Français et leur proposera d'apporter leurs documents de famille concernant la Première Guerre mondiale (journaux intimes et carnets de soldats, correspondance de famille et de mairaines de guerre, photographies, tracts, affiches...) dans des lieux précis, à une période symbolique, du 9 au 16 novembre 2013.

Les Archives départementales de l'Ardèche participeront à cette collecte nationale du lundi 4 novembre au vendredi 15 novembre 2013 pendant les heures d'ouverture de l'établissement : une permanence sera organisée pour un accueil personnalisé.

Un document d'information sera mis à disposition du public à partir de juillet 2013.





## Mort en dictant son testament

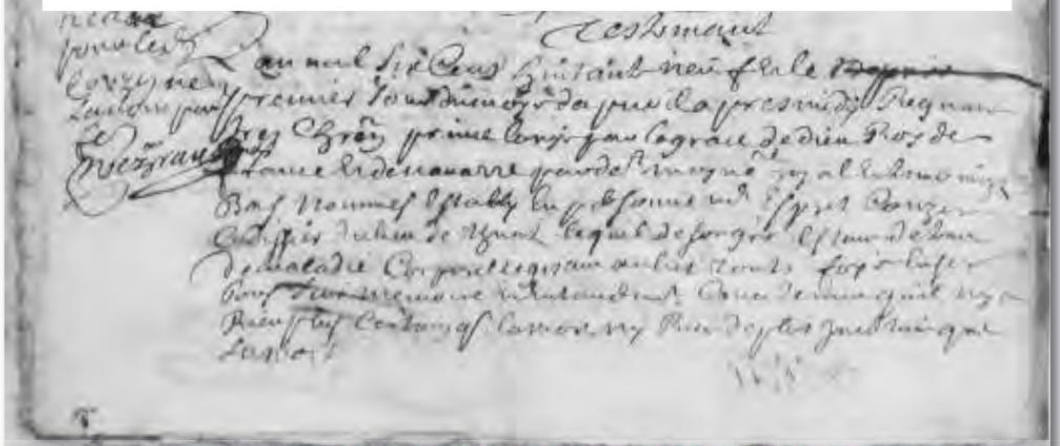


Le 1<sup>er</sup> avril 1689, Esprit COUZET, cadissier habitant au bourg de Thueyts, souffrant de maladie corporelle et gisant au lit toutefois étant en ses bon sens, mémoire et entendement, est visité par le notaire Claude NEYRAUD qui doit recueillir son testament (AD 07 - 2E 5927 vue 535, Claude NEYRAUD notaire).

Le notaire commence à rédiger le document par les formules habituelles et écrit : «.. considérant qu'il n'y a rien plus certain que la mort ni rien de plus incertain que...», il aurait dû poursuivre par «.. l'heure d'icelle hors qu'il plaira à Dieu l'envoyer...», mais pour le testateur l'heure fatale est arrivée. Claude NEYRAUD interrompt la rédaction du testament, il note simplement : «...la mort.», et en marge il mentionne en marge que ledit COUZET n'a pu le faire.

Esprit COUZET est inhumé le lendemain, 2 avril 1689, par Laurent MONTEIL, prêtre et curé de Thueyts. Thueyts BMS 1672 à 1690 vue 460).

Jacqueline GAUTRY



# Assemblée Générale du 21 mars 2013

Salle du Triolet de Chomérac

L'assemblée Générale de la SAGA s'est tenue à la salle du Triolet à Chomérac le jeudi 21 mars 2013.

Après l'accomplissement des formalités d'usage, la séance est ouverte à 14 heures 45 par le Président Henri SEVENIER.

Le président souhaite la bienvenue à tous les adhérents présents, les remercie, ainsi que les 612 adhérents ayant envoyé leurs pouvoirs, et les membres présents des associations amies. Il excuse ceux qui ne peuvent être présents et notamment M. le Maire de Chomérac et son adjoint. Il remercie la municipalité de Chomérac pour la mise à disposition gratuite de la salle Triolet.

► Une convention a été signée le 25 février 2013 entre la SAGA et l'association Vivelay en vue de la mise en commun de leur travail pour la numérisation des registres des notaires antérieurs à 1810.

*Le rapport moral et d'orientation est soumis au vote : approuvé à l'unanimité.*

## Rapport d'activités

Le président sollicite l'intervention de Jean-Pierre PATTARD pour rappeler les différentes activités de l'association :

► 5 réunions du conseil d'administration et 3 réunions du bureau



## Rapport moral et d'orientation

► Le président rappelle qu'avec 1450 adhésions, dont 162 nouvelles, en 2012, le nombre d'adhérents reste stable. Parmi ces adhérents, 943 ont souscrit à l'offre d'accès sur le site de planetegenealogie, pour la consultation des données des tables des registres d'Etat-civil, catholiques et protestants, et de la période révolutionnaire. Les tables et les registres des notaires réalisés sont consultables uniquement au local de Chomérac.

En ce qui concerne la consultation sur le site des Archives Départementales en 2012, il communique quelques chiffres donnés par Madame PORTE et Madame NAUD : avec 443.794 connexions, 29.555.395 images auraient été consultées sur le site, contre 23.920.469 en 2011. Ceci peut s'expliquer par la mise en ligne, d'une part, de l'Etat-civil de 1833 à 1842, et d'autre part de l'Etat-civil de la période révolutionnaire, soit pour environ 100 communes de l'Ardèche.

► Les réunions d'initiation à la généalogie ainsi que les forums font connaître l'association et favorisent l'arrivée de nouveaux adhérents.

► Le dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique a été adressé au Ministère de l'Intérieur au début du mois de décembre 2012.

► Le texte de la charte de l'adhérent figurait dans le numéro 64 de la revue « Origines Ardéchoises ».

► De nombreux bénévoles continuent leur travail de numérisation de l'Etat-civil de la période révolutionnaire et des actes des notaires, mais il y aurait lieu d'envisager une refonte des tables qui ont été effectuées et pour cela de nouvelles équipes de bénévoles seraient nécessaires.

du conseil d'administration.

► Organisation du congrès 2012 : plusieurs déplacements pour visiter des salles et rencontre avec les maires des communes de Villeneuve-de-Berg et Coucouron.

► Réunions d'information et d'initiation en partenariat avec la section des retraités agricoles de Davezieux et Rozières.

► Rencontres avec les représentants de Vivelay pour la signature d'une convention.

► Rencontres avec les associations drômoises pour l'organisation des 21èmes journées régionales de généalogie, les 17 et 18 novembre 2012, à Montélimar.

Réunions pour les membres du comité de rédaction de la revue Origines Ardéchoises, pour la comptabilité, l'inventaire et le classement des registres au local, la formation à l'utilisation du nouveau photocopieur

► Réunions des responsables de secteur pour l'organisation des travaux de numérisation des registres de la période révolutionnaire et du groupe de travail de l'opération des notaires

► Rencontres avec Madame PORTE, Madame NAUD pour les problèmes juridiques et autres

► Plusieurs séances pour l'élaboration du dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique et la charte de l'adhérent

► Permanence au local de Chomérac pendant les congés d'Hubert DALLARD

► Congrès à Coucouron

► Journées du Patrimoine les 15 et 16 septembre sur le thème du

patrimoine caché avec l'organisation d'un jeu concours

► Participation à divers forums dans la région

► Journées de formation à la reliure chez Régine et Emile VAL-LIER en vue de constituer une équipe sur le local de Chomérac  
*Le rapport d'activités est soumis au vote : approuvé à l'unanimité.*

#### **Rapport financier**

Le président sollicite l'intervention de Maryline BLANC pour l'exposé du budget :

##### Produits

abonnements à la revue 16.262,00 €  
adhésions de 1.447 personnes 21.705,00 €  
inscriptions Planete Genealogie 6.615,00 €  
prêt des registres 729,00 €  
aide aux mairies 8.650,00 €  
vente CD Patronymes ardéchois 2.151,00 €  
Total 67.878,45 €

##### Charges

salaires 13.665,18 €  
charges 7.615,00 €  
frais de parution de la revue 15.232,35 €  
Total 64.814,62 €

Soit un bénéfice de 3.063,84 euros, inférieur à l'année 2011, en raison des salaires et des frais de correspondance plus élevés.

Les investissements ont porté sur une photocopieuse, des disques durs, des étagères pour le stockage des registres.

Jean-Jacques CHOPARD intervient pour confirmer les chiffres ci-dessus en pourcentages.

Les commissaires aux comptes se sont réunis le 19 février 2013 et Monsieur BOURRET intervient pour dire qu'ils ont constaté un souci de transparence et de sincérité dans la présentation des résultats, ce qui permet de donner le quitus pour la gestion des comptes de l'année 2012. Il ajoute qu'il souhaite, ainsi que Monsieur AGIER, être remplacés après l'assemblée générale de 2014.  
*Le rapport financier est soumis au vote : approuvé à l'unanimité.*

#### **Renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration**

Le président rappelle la composition du bureau du Conseil d'Administration résultant de la réunion du 11 mai 2012 :

Président d'honneur Michel GUIGAL  
Président Henri SEVENIER  
Vice-président Jean-Pierre PATTARD  
Vice-président Jacques DUMAS  
Trésorière Maryline BLANC  
Trésorier adjoint Jean-Jacques CHOPARD  
Secrétaire Claire BRUYERE  
Secrétaire adjointe Josiane CHAREYRE

Sont invités aux réunions du Conseil d'Administration : Marie-Christine GIT, Jeannette HERELIER, Denise MEYRAND, Alain ESTEOULE, Michel PONSERRE, René ARNAUD, René FAURE, Fernand PEREYRON, Marc AUTRAND

Le président propose le renouvellement des membres du groupe A du Conseil d'Administration :

Odette AUTRAND, Claire BRUYERE, Robert CHENIVESSE, Bernard GINESTE, Patrice GUERIN, Michel GUIGAL, Henri SEVENIER.

Démissionnaire : Odette AUTRAND, remplacée par : Marie-Christine GIT

invités : Odette AUTRAND – Philippe ROUMEAS qui se porte volontaire

*Le renouvellement d'un tiers des membres du CA est soumis au vote : approuvé à l'unanimité.*

Le président rappelle qu'Odette AUTRAND, démissionnaire du conseil d'administration, en était membre depuis la création de l'association en 1989, qu'avec son époux, elle a réalisé la collecte, la photocopie des actes, les tables de tous les registres de l'état civil protestant de l'Ardèche. Il la remercie chaleureusement pour ses nombreuses années de service auprès de la SAGA.

#### **Fixation des cotisations de 2014**

Le président propose la reconduction des tarifs de 2013 :

adhésion 15 €  
abonnement revue 13 €  
participation forfaitaire planete-genealogie 7 €

L'envoi des cartes est effectué au moyen d'une enveloppe timbrée fournie par l'adhérent. Ceci a permis de réaliser une économie de 1.000 euros.

*Le tarif des cotisations 2014 est soumis au vote : approuvé à l'unanimité.*

#### **Questions diverses**

##### **Communication**

Le président sollicite l'intervention de Jacques DUMAS pour la communication de l'association.

► site web : il n'a pas pu réaliser la mise à jour au cours du premier trimestre.

► forum : environ 200 visites par mois qui pourraient être augmentées en offrant d'autres services.

► revue Origines Ardéchoises : le dernier numéro a été reçu mi-janvier au lieu du mois de décembre suite à un problème de transfert de fichier qui n'a été connu que début janvier.

Il n'a pas d'articles en réserve et lance un appel pour en recevoir d'autres qui lui permettraient plus de choix.

► Le CD sur les patronymes ardéchois ne contient pas les coordonnées des adhérents qui ont permis de le constituer et qui peuvent être sollicitées auprès du bureau de la SAGA.

► Pour le site Planete-Genealogie, une réunion doit avoir lieu avec ses représentants pour améliorer la recherche et éventuellement insérer les tables des notaires.

##### **Opération notaires**

Le président sollicite Jean-Pierre PATTARD pour faire un état sur la numérisation des actes des notaires, en l'absence de J. Berçon.

Il rappelle quelques chiffres :

► nombre de photos : 1.082000, soit 450 giga octets de fichiers.

► nombre de registres : 1.860, sur les 24.000 existants aux Archives Départementales

(soit 1.600 registres réalisés par la SAGA et 150 registres représentant des dons de l'association Vivelay)

► nombre de notaires : 139 notaires terminés, ce qui représente 1.007 registres ou 260.000 actes, 97 notaires sont en cours, ce qui représente environ 180.000 actes.

► le nombre de registres est de 1 à 40 par notaire, soit une moyenne de 7,2.

► nombre d'analystes actifs : 60 dont une bonne dizaine serait disponible pour faire plus d'analyses.

► Il renouvelle la demande de bénévoles pour la numérisation.

##### **Opération période révolutionnaire**

Le président sollicite l'intervention des trois responsables de la numérisation des documents d'Etat-Civil, qui agissent sur l'ensemble du département :

► en ce qui concerne le sud de l'Ardèche : Fernand PEREYRON précise que les Archives Départementales ont publié trois communes, que onze communes sont terminées, et que cinq communes sont en cours

► en ce qui concerne le nord de l'Ardèche : Freddy HOFFERT précise que 61 communes sont terminées, 12 communes sont en cours, 6 communes en attente de rendez-vous, 7 communes à

vérifier aux Archives Départementales, 3 communes à vérifier en mairie, cela représente 37.533 images numérisées pour les Archives Départementales, soit 52 communes en ligne à la date du 10 janvier 2013.

► en ce qui concerne le centre de l'Ardèche : Patrice GUERIN, après avoir présenté son équipe, précise que 47 communes sont en ligne, 30 communes sont en cours, et que 195 registres ont été réalisés.

#### **Demande de reconnaissance d'utilité publique**

Le président sollicite l'intervention de Josiane CHAREYRE pour faire le point du dossier de la demande de reconnaissance d'utilité publique.

Après l'approbation des nouveaux statuts, un dossier a été envoyé à la fin de l'année, au Ministère de l'Intérieur, qui, s'il le juge recevable, doit procéder à son instruction. Il doit prendre divers avis et dispose d'un pouvoir d'appréciation sur l'opportunité de donner cette reconnaissance.

#### **Service Entraide**

Le président sollicite l'intervention de René ARNAUD.

Il réitère sa demande aux adhérents de fournir un maximum de détails pour permettre à son équipe d'effectuer les recherches et répondre aux demandes, entre 150 et 170 pour l'année 2012. Il travaille avec Jean-Pierre BENEFICE et Hubert DALLARD.

#### **Antenne parisienne**

Le président sollicite l'intervention d'Alain ESTEOULE.

Il précise que 4 réunions sont organisées par an et réunissent entre 10 à 15 personnes. Il rappelle que des adhérents peuvent faire des

recherches aux Archives militaires de Vincennes, aux Archives nationales, à la Société historique du Protestantisme français, aux Archives de Paris, ou des départements de la région Ile de France.

#### **Forums**

Le président sollicite l'intervention de Robert CHENIVESSE pour faire le bilan des forums ayant eu lieu au cours de l'année 2012, où a participé la SAGA, et qui ont généré, avec les manifestations ci-dessus visées, 85 nouvelles adhésions.

► 01 septembre : forum des associations de Privas

► 13 et 14 octobre : Journées de généalogie de Givors

► 10 et 11 novembre : Forum de Nîmes

► 17 et 18 novembre : Journées régionales de Montélimar

#### **Permanence SAGA**

Le président sollicite l'intervention d'Hubert DALLARD.

Il précise qu'il a reçu environ 400 visiteurs. Il continue à être sollicité pour l'utilisation du site planete-genealogie.

Et il complète avec Yves SERRES le travail de reliure toujours effectué par Régine et Emile VALLIER pour près de 2.000 registres.

#### **La séance a été levée à 16 heures 30**

Le président a remercié l'assemblée et a convié les participants à partager le verre de l'amitié et leur annonce que le congrès d'été 2013 aura lieu à Saint-Cyr dans la région d'Annonay le jeudi 1er août.

**Claire BRUYERE**  
**Josianne CHAREYRE**



## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ADHÉRENTS DE LA SAGA

N°	Département	Nb	N°	Département	Nb	N°	Département	Nb
1	Ain	18	34	Hérault	30	67	Bas-Rhin	1
2	Aisne	4	35	Ille-et-Vilaine	4	68	Haut-Rhin	3
3	Allier	8	36	Indre	0	69	Rhône	210
4	Alpes de Haute-Provence	6	37	Indre-et-Loire	2	70	Haute-Saône	0
5	Hautes-Alpes	4	38	Isère	71	71	Saône-et-Loire	10
6	Alpes-Maritimes	16	39	Jura	2	72	Sarthe	2
7	Ardèche	381	40	Landes	2	73	Savoie	12
8	Ardennes	0	41	Loir-et-Cher	2	74	Haute-Savoie	16
9	Ariège	1	42	Loire	72	75	Paris	41
10	Aube	2	43	Haute-Loire	13	76	Seine-Maritime	3
11	Aude	3	44	Loire-Atlantique	31	77	Seine-et-Marne	10
12	Aveyron	0	45	Loiret	8	78	Yvelines	33
13	Bouches du Rhône	114	46	Lot	1	79	Deux-Sèvres	2
14	Calvados	1	47	Lot-et-Garonne	2	80	Somme	0
15	Cantal	0	48	Lozère	2	81	Tarn	5
16	Charente	3	49	Maine-et-Loire	3	82	Tarn-et-Garonne	1
17	Charente Maritime	7	50	Manche	1	83	Var	26
18	Cher	1	51	Marne	3	84	Vaucluse	53
19	Corrèze	5	52	Haute-Marne	0	85	Vendée	1
20	Corse	3	53	Mayenne	1	86	Vienne	1
21	Côte d'Or	9	54	Meurthe-et-Moselle	1	87	Haute-Vienne	2
22	Côtes d'Armor	2	55	Meuse	0	88	Vosges	0
23	Creuse	0	56	Morbihan	0	89	Yonne	1
24	Dordogne	3	57	Moselle	2	90	Territoire-de-Belfort	0
25	Doubs	2	58	Nièvre	3	91	Essonne	28
26	Drôme	240	59	Nord	6	92	Hauts-de-Seine	37
27	Eure	3	60	Oise	5	93	Seine-St-Denis	8
28	Eure-et-Loir	2	61	Orne	1	94	Val-de-Marne	21
29	Finistère	3	62	Pas-de-Calais	0	95	Val-d'Oise	15
30	Gard	117	63	Puy-de-Dôme	11	96	Départements d'O-M	0
31	Haute-Garonne	21	64	Pyrénées-Atlantiques	2	97	Territoires d'O-M	1
32	Gers	1	65	Hautes-Pyrénées	2	98	Territoires d'O-M	2
33	Gironde	14	66	Pyrénées-Orientales	3			

*Jean-Jacques CHOPARD*

### Généalogie & Histoire locale - Ailhon 14-15 Septembre

Le projet "**Cévenne de Liens**" réunira, les samedi 14 et dimanche 15 Septembre 2013 à Ailhon (salle polyvalente), les amateurs de généalogie et d'histoire locale du secteur entre Aubenas et Tanargue.

Présentations, ateliers, randonnées à la découverte du territoire local, nous nous intéresserons à tous les aspects de la préservation et mise en valeur de l'environnement, du patrimoine et de la mémoire locale.

La **SAGA** y tiendra un stand. Un grand moment d'échanges et de convivialité.

Renseignements/inscriptions: Richard Ladet 0475-934550, ou par courriel à : [cevennedeliens@laposte.net](mailto:cevennedeliens@laposte.net)



# X hors 07

Quand les Ardéchois  
se marient  
hors de leur département



Tous vos relevés concernant cette rubrique permanente doivent être impérativement adressés directement à cette adresse :  
**Pierre SOUCHÈRE 4, rue des Martyrs - 912902 ARPAJON**

## Dans la Haute-Loire Mariages à Saint-Paul-de-Tartas

Relevés de J DUMAS, sur le site Internet des AD de haute-Loire

- 08.06.1671 **JOURDAN Claude**, fs de BENOIT et d'Agnès AASTIER de Vernazon à Saint-Cirgues-en-Montagne.  
**SOUCHE Marguerite**, fa de Jean et de Béatrix GUIGON de La Fagette à St-Paul-de-Tartas.
- 16.08.1671 **MAZAUDIER Jean**, fs de Barthélémy et de Jeanne FABRE de La Guilhouse à Lespéron.  
**ARNAUX Marie**, fa de Pierre et d'Antoinette ARNOUX de La Fagette St-Paul-de-Tartas.
- 12.12.1673 **GELLAD Antoine**, fs de Jean et de Marie MOUREBRUN de la Vilette à St-Paul-de-Tartas.  
**MALHE Louise**, fa de Pierre et de Beniete FANGIER de Coucouron.
- 01.11.1677 **PANEYRANE Jean**, fs de Jean et de +Marguerite ENJOLRAS de St-Paul-de-Tartas.  
**CHABALIER Marie**, fa de Jean et de +Marie RIBEYRE de La Chapelle-St-Philibert [Lanarce].
- 17.02.1682 **MARTEL Pierre**, fs d'Antoine et de Marguerite GANHE de La Vilette à St-Paul-de-Tartas.  
**GRASSET Marquise**, fa de Jean et de Clauda DUMAS de Belvezet à La Villatte.
- 25.10.1676 **GALAD Etienne**, fs d'Anthoine et Marie LAVILATTE  
**ESCHALMS Jeanne**, de Belvezet à Lavillatte.
- 23.02.1699 **GUERIN Jean**, de Thueyts.  
**MARION Marguerite**, de St-Paul-de-Tartas.
- 24.11.1774 **CEDAT Jean Antoine**, fs d'Antoine et de Françoise SEGUIN, de Mallevieille à Coucouron.  
**BERNIAUT Marianne**, fa de +Jean et d'Antoinette BLANCHON, de Lavillette à St-Paul-de-Tartas.
- 14.02.1775 **MATHIEU Pierre**, fs de +Jean baptiste et de Thérèse BARRIAL, de Mallevieilles à Lespéron.  
**MARION Françoise**, fa de Pierre et de Marie MOURGUE, de Fourmagne à St-Paul-de-Tartas.
- 07.11.1775 **ENJOLRAS Jean Baptiste**, fs de Vital et de Jeanne GUERIN, d'Olpillères à Coucouron.  
**CROS Marguerite**, fa de Vital et de +marianne VILESECHE, des Uffernets à St-Paul-de-Tartas.
- 04.11.1776 **BRUSCHET Jean**, fs de Pierre et de Marianne BOYER de Mallevieille à Coucouron.  
**GAUTIER Anne**, fa de Gaspard et de Jeanne BONNAUD de la Vaysse St-Paul-de-Tartas.
- 23.04.1777 **HAON Jean Antoine**, fs de Gabriel et de Catherine VEYSSEYRE de Villeverte à Coucouron.  
**MOUREBRUN Marie**, fa de +Michel et de Marianne ARZALIER de St-Paul-de-Tartas.
- 04.02.1778 **ARNOUX André**, fs de +Jean et d'Antoinette BONNET de Boissonaroux à Lachapelle-Graillose.  
**DEYDIER Anne**, fa de Jean et d'Anne ANTHOUARD de St-Paul-de-Tartas.
- 04.05.1779 **TEYSSIER Antoine**, fs de Pierre et de Louise HUGON de Mauras à Lespéron.  
**FORESTIER Marie**, fa de +Pierre et de Louise DUMAS de la Vilette à St-Paul-de-Tartas.
- 08.05.1780 **ANJOLRAS Pierre**, fs de +Claude et de Jeanne SABATIER de Lachamp Blazère à Lespéron.  
**DEYDIER Marianne**, fa de Jean et de Catherine AUTUCHE de St-Paul-de-Tartas.
- 26.06.1781 **BENOIT Joseph**, fs de Joseph et de +Catherine FORESTIER de Prestelle [Pestel ?] à Lespéron.  
**SOULIER Marguerite**, fa de Jean et de Clauda PIGERON de St-Paul-de-Tartas.
- 30.08.1781 **GENOULHAT Pierre**, fs de Pierre et de +Claire BERTHELOT de Cellier-du-Luc.  
**MATHIEU Marie**, fa de +Jacques et de Jeanne REYNAUD de St-Paul-de-Tartas.
- 13.11.1781 **ENJOLRAS Jean Pierre**, fs de Claude et de Catherine LIABEUF de Montlor à Coucouron.  
**EXPERTON Marianne**, fa de Jean François et Marianne JOUVE de Fourmagnes à St-Paul-de-Tartas.
- 11.11.1781 **BONHOMME Jean Louis**, fs de +Jean et de Marie ENJOLRAS de Maison Seule à Coucouron.  
**LEYRE Marianne**, fa de +Vital et de Marie ROCHE de St-Paul-de-Tartas.
- 26.02.1783 **BARRIAL Jean Pierre**, fs de +Claude et de Marie MARTIN de La Ribeyre à Lespéron.  
**ARNAUD Thérèse**, fa de Jean Antoine et de Catherine ANJOLRAS de St-Paul-de-Tartas.
- 15.12.1803 **JALAT Jean Pierre**, 37a, fs de Charles et Jeanne PORTALIER de La Vilette à St-Paul-de-Tartas.  
**MONLAUX Marie**, 55a, fa de Claude et de +Françoise OLLIER de Remazon à Mazan-l'Abbaye.



## QUESTIONS

### GÉNÉRALITÉS

#### 13/02/001 - REDON

Je souhaiterais obtenir photocopie d'un jugement du 10/08/1896 de 1088,80 francs concernant Jean Redon pour peut être la vente de sa petite ferme sur la communes Les Salces 48.

Connaissez vous une personne, une société, un organisme, une adresse à qui je pourrais m'adresser pour faire avancer mes recherches ?

*Francis LACHOIX@*

### FAMILLES

#### 13/02/101 - JAY/BLASSENAC

Rech. rég Glun, Mauves, + vers 1848 de Marie JAY, ° 09/11/1816 Mauves, fa de François et de Thérèse FAURE, x 28/03/1842 Mauves à Jean François BLASSENAC.

*Danielle CERNIK*

#### 13/02/102 - CHABALIER/CROS

Rech. reg. Lespéron, o, +, asc de CHABALIER x 7/02/1809 Lesperon à Anne CROS.

*Etienne APOSTOLY@*

#### 13/02/103 - MAZAUDIER/CROS

Rech. reg. Lespéron, o, +, asc de Jean MAZAUDIER x 13/10/1808 Lespéron à Marguerite CROS.

*Etienne APOSTOLY@*

#### 13/02/104 - EYRAUD/CROS

Rech. reg. Lespéron, o, +, asc de Jean EYRAUD x 25/01/1806 Lespéron à Marie CROS.

*Etienne APOSTOLY@*

#### 13/02/105 - CROS/MAZAUDIER

Rech. reg. Lanarce, o, asc de Louise MAZAUDIER x 10/08/1801 Lanarce à Jean CROS.

*Etienne APOSTOLY@*

#### 13/02/106 - CROS/BONNAUD

Rech. reg. St-Alban-en-Montagne, o, asc de Marguerite BONNAUD x 17/05/1813 St Alban en Montagne à Esprit CROS.

*Etienne APOSTOLY@*

#### 13/02/107 - GUIGON/DOULMET

Rech. reg. St-Priest, o, x <1670, +<1717, d'Etienne GUIGON x Marguerite DOULMET ° ca 1645, y +30/10/1695.

*Philippe PRUDHOMME*

#### 13/02/108 - MIEUCENS-SAINTE/TAVERNOL

Rech. reg. Privas, + ca 1745 de Louis MIEUCENS-SAINTE, y° 19/07/1665, yx 04/10/1694 à Jeanne Marie TAVERNOL y° 23/03/1671, y+ ?.

*Philippe PRUDHOMME*

#### 13/02/109 - COMBIER/CASENEUVE

Rech. reg. Privas, o de Jacques Louis COMBIER, marchand, + <1743, yx 02/02/1722 à Marianne CASENEUVE y° ?, +>1743.

*Philippe PRUDHOMME*

#### 13/02/110 - SERRET/Du FRAYSSE

Rech. reg. Privas, x (RPR ?) ca 1635 de Paul SERRET Bourgeois à Jeanne Du FRAYSSE..

*Philippe PRUDHOMME*

#### 13/02/111 - SELVE (De la)/MOULIN

Rech. reg. Privas x (RPR ?) de Pierre De la SELVE ° (RPR ?) 07/01/1603, + ? , x à Catherine MOULIN ° ?, + ?.

*Philippe PRUDHOMME*

#### 13/02/112 - ROMEZIN/CHASTE-LARD

Rech. reg. Labâtie-d'Andaure, x, cm, asc. d'Anthoine ROMEZIN x Marguerite CHATELARD d'ou Gabrielle x 14/01/1654 St-Pierre-des-Macchabées à Anthoine DELOCHE.

*Marie Thérèse PETIT*

#### 13/02/113 - COSTE/ROMEZIN

Rech. reg. St-Pierre-de-Machabées, x, cm, asc. d'Anthoine COSTE x Marcelline ROMEZIN, d'ou Marie yx 24/04/1683 à Claude DEGACHES. Enfants connus du couple : Françoise y°1652, Marie y°1653, Jean y°1655.

*Marie Thérèse PETIT*

#### 13/02/114 - ROMEZIN/MALATRAIT

Rech. reg. St-Pierre-des-Macchabées, La Louvesc, Saint-Symphorien, x, cm, asc. de Jean ROMEZIN x à Claudine MALATRAIT, éventuels parents de Marcelline (Q113 ci-dessus) x Anthoine COSTE av 1652.

*Marie Thérèse PETIT*

**13/02/115 - GAUCHER/ROMEZIN**  
Rech. reg. St-Jeures (43), x, cm, asc. de Pierre GAUCHER x à Jeanne ROMEZIN d'ou Marguerite yx 12/11/1676 à Jean FAURE.

*Marie Thérèse PETIT*

#### 13/02/116 - CHAMBON/TEYSSONIER

Rech. reg. Boutières RPR, x, cm, ca1641 de Paul CHAMBON à Suzanne TEYSSONIER.

*Jean Marie CHAZALON*

#### 13/02/117 - CHAMBON/MOULA

Rech. reg. Boutières RPR, x, cm, ca1670 de Jean CHAMBON à Marie MOULA.

*Jean Marie CHAZALON*

#### 13/02/118 - BOISSIER/CHAMBON

Rech. reg. Boutières RPR, x, cm, ca1679 de Jean BOISSIER à Suzanne CHAMBON.

*Jean Marie CHAZALON*

#### 13/02/119 - VOLLE/GALES

Rech. reg. Mézilhac °ca 1810 de Marie VOLLE fa de Maurice et d'Henriette GALES.

*Gilbert BOISSIN*

**NDLR** : - Marie VOLLE 23a, fa de Maurice et Henriette GALLES x 24/11/1830 Mézilhac à Louis CHALABRAISSE 23a fs de Jean et Marianne VINCENT d'Antraigues.

- Henriette GALLES + 02/08/1836 Mézilhac, 55a, fa de +Henri et de + Marie CHAREYRE.

- Henry GALES x 08/06/1773 Marcols-les-Eaux à Marie CHAREYRE.

#### 13/02/120 - CHABERT/GOUDON

Rech. reg. Jaujac, °, x av1813, Jean CHABERT à Thérèse GOUDON.

*Gilbert BOISSIN*

**NDLR** : - Jean CHABERT fs de Jean et de Marie LEYNAUD de Jaujac (Ladreyt) x 01/02/1793 Jaujac à Thérèse GOUDON fa de Louis et de Jeanne DAIZAC de Fabras (La Chareyre).

- Thérèse GOUDON, 55a, + 17/02/1824 Jaujac (Le Château).

- Jean CHABERT, 75a, + 21/07/1839 Jaujac (Le Bourg).

#### 13/02/121 - PERUCHON/RIBEYRE

Rech. reg. Jaujac, Juvinas x av 1807, Etienne PERUCHON à Marianne RIBEYRE.

*Gilbert BOISSIN*

**NDLR** : - Etienne PERUCHON x 06/02/1768 Labastide-sur-Bezorgues à Marianne RIBEYRE ° 29/12/1744, fa de Pierre et de Marie ESCHALLIER de Juvinas.

#### 13/02/122 - BLAYE/DUMAS

Rech. reg. Meyras x av1803 Jean Pierre

BLAYE à Anne DUMAS.

*Gilbert BOISSIN*

**13/02/123 - PONTIER/VEYRENC**

Rech. rég. Prades, x av1803 Jean PONTIER à Marianne VEYRENC.

*Gilbert BOISSIN*

**13/02/124 - QUINSON/DUPLAN**

Rech. x ca 1732 Jean QUINSON à Marthe DUPLAN, enfants nés à Saint-Julien-Labrousse.

*Marie Thérèse COLASSE@*

**13/02/125 - TOURASSE/BOUIX**

Rech. rég. Saint-Michel-de-Chabrillanoux x ca 1698 Jean TOURASSE à Jeanne BOUIX.

*Marie Thérèse COLASSE@*

**13/02/126 - MOULIN/MERLE**

Rech. rég. Saint-Jean-Chambre x ca 1725 François MOULIN à Jeanne MERLE.

*Marie Thérèse COLASSE@*

**13/02/127 - FOURNIER/MONS**

Rech. x Jean FOURNIER à Marie MONS, enfant baptisés à Mariac entre 1701 et 1713.

*Marie Thérèse COLASSE@*

**NDLR** : Marie MONS, 45a, + 06/03/1725 Mariac.

**13/02/128 - MOURIER/PONSON**

Rech. rég. Nozières, °, cm, x entre 1790 et 1800, +. de Jean Jacques MOURIER à Françoise PONSON dont Joseph Jean François Régis °27/11/1823 Nozières x1 30/07/1849 Pailharès à Marie Angélique DUFAUD, x2 15/07/1855 Nozières à Marie Félicité FOUREL.

*Anette MOURIER*

**13/02/129 - EYMAR/CARLE**

Rech. rég. Arcens, cm, x ca 1660 Michel EYMAR à Louise CARLE.

*Paul VERDIER*

**13/02/130 - ENJOLRAS/BONNEFOY**

Rech. rég. Coucouron, cm, x ca 1600 Pierre ENJOLRAS à Antoinette BONNEFOY.

*Paul VERDIER*

**13/02/131 - GARDES/LIABEUF**

Rech. cm, Claude GARDES x 27/11/1677 Issarlès (sans filiation) à Antoinette GARDES..

*Paul VERDIER*

**13/02/132 - ROCHETTE/SURREL**

Rech. rég. Cros-de-géorand, cm, x ca 1600-1610 Claude ROCHETTE fs d'André à Claude SURREL.

*Paul VERDIER*

**13/02/133 - REILHE/SURREL**

Rech. rég. Lachapelle-Grailhouse, cm, x av 1627 Jean REILHE et Jeanne SURREL.

*Paul VERDIER*

**13/02/134 - CHABANEL/VEYRIER**

Rech. rég. Vocance, Vanosc x ca 1680 de (Jean) Baptiste CHABANEL à Marie VEYRIER (VERRIER).

*Andrée COMTE*

**13/02/135 - CHABANEL/CROS**

Rech. rég. Vocance, x ca 1654 de Pierre CHABANEL à Florie CROS.

*Andrée COMTE*

**13/02/136 - CHABANEL/PUPIE (De La)**

Rech. rég. Vocance, Les Nonières x ca 1610 d'Isaac CHABANEL à Antoinette De la PUPIE.

*Andrée COMTE*

**13/02/137 - CHABANEL/VEYRIER**

Rech. rég. Vocance, Vanosc ° ca de 1680 à 1691 de Joseph, Louis et Pierre, trois enfants du couple (Jean) Baptiste CHABANEL / Marie VEYRIER (VERRIER).

*Andrée COMTE*

**13/02/138 - REYNAUD/BOUILHOT**

Recherche acte naissance Jean Baptiste REYNAUD qui, sur son acte de mariage, le 30 Janvier 1837 à Saint pierre des Machabées avec Jeanne Marie BOUILHOT est indiqué :

« âgé de vingt neuf ans natif de St Pierre Mbées fils majeur de vivant Baptiste et de feue Marianne CROS est né dans le courant du mois d'octobre mil huit cent huit suivant l'extrait des minutes du greffe du tribunal civil de première instance séant à Tournon »

Comment et où puis-je me procurer ce document ?

*Jean Louis BONNEFOY@*

**13/02/139 - AYMAR/DIVOLLE**

Rech. rég. Gropierre cm Etienne AY-MARD +03/03/1690 Grospiere (Comps) x Marie DIVOLLE, dont Antoine ° 1674 et Marie + 1736 x André DARASSE.

*Annie CAMUS@*

**13/02/140 - DARASSE/AYMAR**

Rech. rég. Gropierre cm et T d'André DARASSE +07/07/1697 Chandolas x 20/05/1690 Grospiere à Marie AY-MARD.

*Annie CAMUS@*

**13/02/141 - MARRON/DURAND**

Rech. rég. Gropierre cm et T d'Antoine MARRON x 09/02/1682 Grospiere (Comps) à Anne DURAND.

*Annie CAMUS@*

**13/02/142 - MARRON/ANDRE**

Rech. rég. St-Alban-Auriolles cm et T de Claude MARRON y+ 11/10/1685 x à Marguerite ANDRE.

*Annie CAMUS@*

**13/02/143 - REYNAUD/DUBOIS**

Rech. rég. St-Prix ° ca1802, asc et fratrie de Celestin REYNAUD et de son épouse Marie DUBOIS ° ca1846, d'où Charles y° 27/06/1885.

*Victorine MOLERO-SEON*

**13/02/144 - CROUZET/CHAMPAURIE(r)**

Rech. rég. St-André-des-Effangeas ° vers 1695 de Marie CHAMPAURIER fa de Pierre et de Marie MEALIER, y x 15/02/1719 à Jean CROUZET.

*Victorine MOLERO-SEON*

**13/02/145 - FAURE/COULAUD**

Rech. rég. Le Béage, asc, ° ca 1705 de Jeanne COULAUD, y x 20/02/1730 à Jean Antoine FAURE.

*Victorine MOLERO-SEON*

**13/02/146 - ROUYEYRE/CROUZET**

Rech. rég. St-André-des-Effangeas, ° ap 1719, + ap 1778 de Marie CROUZET, x 26/11/1743 Mars à Jacques ROUYEYRE.

*Victorine MOLERO-SEON*

**13/02/147- VEY (VAÏ, VAY)/FAURE**

Rech. rég. Le béage, ° ap 1730 Madeleine FAURE yx 08/01/1763 à Jean Claude VEY.

*Victorine MOLERO-SEON*

**13/02/148 - CROUZET/CLEIRON**

Rech. asc. d'Etienne CROUZET et d'Isabeau CLEIRON d'où Leouette CROZET x ca1694 Vernoux, à Antoine BOUYEYRON.

*Pierre CHANAS*

**13/02/149 - CHARREYRE/CELIER /POURCHERON**

Rec. Saint-Michel-de-Chabrillanoux, si Claude CHARREYRE yx 17/06/1702 à Jeanne LACOUR, est le frère de Jean Jacques CHARREYRE x 27/02/1702 à Madeleine POURCHERON.

*Pierre CHANAS*

**13/02/150 - CHARREYRE/LODIE**

Rech. asc. de Pierre CHAREYRE «du Mas des Combes», x à Marie Antoinette LODIE dont 5 enfants nés entre 1766 et 1775 à Vernoux.

*Pierre CHANAS*

**13/02/151 - MERY /BERNARD**

Rech. °, asc, cm, + et lieux de Louis MERY x 1728 Dompnac à Jeanne BERNARD (acte non filiatif).

*Roland COUDERC@*

**13/02/152 - DELENNE / DESCHANELS**

Rech. °, asc, cm, + et lieux d'Antoine DELENNE x 1668 à St André-Lachamp à Magdeleine DESCHANELS (acte non filiatif).

*Roland COUDERC@*



**13/02/153 - JULIAN / BERTRAND**  
Rech. °, asc., cm + et lieux de André JULIAN x 1676 à St André-Lachamp à Anne BERTRAND (acte non filiatif).

*Roland COUDERC@*

**13/02/154 - BARRES / VEZOLES**  
Rech. °, asc., x, cm, + et lieux de Claude BARRES (+ 1685 Ste Marguerite-Lafigère) et Marguerite VEZOLES.

*Roland COUDERC@*

**13/02/155 - FAVEYROLLES/FRANCE**  
Rech. °, asc, x, cm, + et lieux de Catherine FAVEYROLES, x ° 1661 à Thines à Jacques FRANCE.

*Roland COUDERC@*

**13/02/156 - BOUCHET/TRANCHE-COTTE**

Rech. ts rens, ca 1700, rég. Malbosc, et asc. de Pierre BOUCHET x à Marguerite TRANCHECOTTE d'où Jean-Pierre x 10/02/1782 Malbosc à Catherine ALLEGRE.

*Michelle ROSELLO@*

**13/02/157 - JULLIAN/PERRIER**

Rech. ts rens, ca 1700, rég. St André de Cruzières, et asc. de Joseph JULLIAN x à Marie PERRIER, d'où Marie-Thérèse x 12/06./1819 St André de-Cruzières à Jean-François BOUCHET.

*Michelle ROSELLO@*

**13/02/158 - REYNAUD/BENOIT**

Rech. ts rens, ca 1740, rég. Cros de Gérand, et asc. de Claude REYNAUD x 08/02/1821 à Marianne BENOIT, d'où Jacques x 02/03/1821 Usclades et Rieurtord à Jeanne VOLLE.

*Michelle ROSELLO@*

**13/02/159 - VOLLE/ARNAUD**

Rech. ts rens, ca 1740, rég. Usclades et Rieurtord, et asc. de Jean-Baptiste VOLLE x à Marie ARNAUD, d'où Jeanne x 02/03/1821 Usclades-et-Rieurtord à Jacques REYNAUD.

*Michelle ROSELLO@*

**13/02/160 - COMBE/LABROT**

Rech. ts rens, ca 1750, rég. Meyras, asc. x de Pierre COMBE x 30/01/1787 Meyras à Marie LABROT, d'où Marianne x 25/02/1821 Meyras à François PEYTIER.

*Michelle ROSELLO@*

**13/02/161 - LASCOURS/PUAUX**

Rech. rég. Gluiras, cm, x et toute info sur Jean Pierre LASCOURS x à Marie PUAUX tous deux + >1767.

*Serge FACCI@*

**13/02/162 - SOULIER/LHERMET**

Rech. rég. Gluiras, cm, x + 1750 et toute info sur Jean Jacques SOULIER x à Catherine LHERMET.

*Serge FACCI@*

**13/02/163 - BARBIER/BLASSENAC**

Rech. rég Glun, et tout 07, + vers 1870 de Reymond BARBIER, ° 20/07/1846 Glun, fs de Jean Pierre et de Marie ROUCHETTE, x 07/04/1869 Glun à Marie Thérèse BLASSENAC.

*Danielle CERNIK*

**13/02/164 - BARBIER**

Rech. rég Glun, et tout 07, + vers 1925 x vers 1890 de Marie Thérèse BARBIER ° 09/05/1870 Glun, fa de Reymonde et de Marie Thérèse BLASSENAC.

*Danielle CERNIK*

**13/02/165 - BLASSENAC**

Rech. rég Glun, et tout 07, + vers 1870 de Marie Thérèse BLASSENAC ° 18/10/1848 Glun fa de Jean François et Marie JAY, x 07/04/1869 Glun à Reymond BARBIER.

*Danielle CERNIK*

## RÉPONSES

### FAMILLES

**12/04/129 - VALETTE/REYNAUD**

Louys Valette et Andrienne Reynaude née vers 1613 + 14 février 1683 à Louleyre Ste Eulalie à l'âge de 70 ans. Ils se seraient mariés en Avril 1633 à Louleyre Ste Eulalie. (Relevés Paul Teyssier)

*Marie-Noelle ECHINARD-CEYSSON*

**12/03/112 - RISSONS/GARNODIER**

Il existe bien deux patronymes distincts : RISSONS et RISSOAN, ces noms sont parfois difficiles à lire, à mon avis il y a lieu de rectifier la réponse parue dans le numéro 65 :

- Jean Raymond RISSOAN, mon GP, °07/02/1883 St-Barthélémy-le-Pin est fs de Raymond Noré et de Rose Sophie GARNAUDIER. C'est une erreur de l'Etat-civil d'avoir compris RISSOAN au lieu de RISSONS. Mon GP a toujours dit que, durant sa jeunesse, il s'appelait RISSONS. Lors de la rédaction de l'acte de naissance, la mairie a dû aider son père à signer RISSOAN.

- Raymond Noré RISSONS °20/08/1853 St-Basile, fs de Jean Jacques et de Nanette EYRAUD. Jean Jacques a signé RISSONS.

- Jean Jacques RISSONS °5 thermidor XIII (et non le 6) St-Prix, fs de Louis RISSOANS et de Marianne RUSSIER, selon son acte de naissance, mais RISSONS selon son acte de mariage avec Anne AURAUD (Nanette EYRAUD) le 19/07/1840 (et non le 19/06) à Désaignes, Et signe RISSONS.

- Louis RISSOANS °20/08/1774 Dés-

aignes, selon son acte de mariage on lit RISSOANS. Il est fs de Jacques RISSONS et de Marie CARREAS (CARIAS, CARIAC), x 18 germinal an XII (et non 8) St Prix à Marie RUSSIER °05/01/1777 au Chambon (selon acte de baptême du 13/01/1777).

- Jacques RISSONS ° 07/04/1737 St Basile, fs de Jean Jacques RISSONS et de Marguerite BERTRAND, x 28/06/1772 à Marianne CARREAS (RPR vallée de l'Eyrieux) sous le nom de RISSOAN.

- Jean Jacques RISSONS °06/04/1708 St Appolinaire de Rias, fs de Sébastien RISSON et de Jeanne CAPONS, selon son acte de mariage avec Marguerite BERTRAND le 26/04/1732 à St basile.

- Sébastien RISSON x 22/01/1703 St Basile Mounens sous le nom RUISSON.

Je n'ai pas trouvé si Sébastien est bien le fils de Jacques et de Catherine MONTCHAL.

Il m'a été difficile de lire et d'établir la branche RISSON. J'ai cherché à être précis pour éviter des erreurs de patronymes.

*Daniel CHALOIN*

**13/01/109 - SOULIER / GAUTHIER**

Chez M<sup>e</sup> Du Benefice - 2E1639 - Photos 546 à 550 -

CM 08/06/1634 entre Charles SOULIER, fs à feu Mathieu, de Saint-Julien-du-Gua (La Nicoule), et Françoise GAUTHIERE, fa à Benoit, de Genestelle (Le Vernet).

et chez Me Du Benefice - 2E1641 - Photos 177 à 181 - Testament 09/04/1641 de Charles SOULIER.

(Eléments transmis au demandeur)

*Alain ESTEOULE@*

**13/01/110 - VERNHES / DUFOUR**

Chez M<sup>e</sup> Du Benefice - 2E1631 - Photos SAGA 192 à 199 -

Transaction 16/06/1616 Saint-Pierreville - entre Me Pierre VERNHES notaire royal de Saint Pierreville, et Jacques et Barthélémy DUFOUR, père et fils, du même lieu.

(Eléments transmis au demandeur)

*Alain ESTEOULE@*

**13/01/120 - THEOULE/SOUCHE**

M<sup>e</sup> ROUVIER St-Etienne-de-Serre 2E 9287 folio 129 :

- Vente à jour 22/01/1714 Pierre THEOULE et Jeanne SOUCHE mariés de la Tèoule à Gluiras....

- Cm 06/03/1707 m<sup>e</sup> ROUMEGOUX icelle héritière de feu Abel SOUCHE son père...

Hélas ! à ma connaissance pas d'archives de ce notaire de Gluiras aux AD 07.

*Jean SOUCHE@*

**13/01/110 - VERNHES/DUFOUR**

A mon sens, il y a confusion.

- VERNHES Jean et DUFOUR Claude  
M<sup>e</sup> SELVY n° St-Pierreville 2E 9324 folio  
240 :

Constitution de dot 23/07/1663 Esglantine  
PRANEUF de Talussac St Pierreville sachant  
Jean VERNHES son fils de feu  
David VERNHES n° royal contracté mariage  
avec Claude DUFOUR de St Pierre-  
ville sans son avis ny consentement ny  
l'avoir enquis d'y consentir....

Bms Marcols Protestant page 12 :

Le 06/08/1663 j'ai béni le mariage de Mr  
Jean VERGNES du lieu de Talussac paroisse  
de St Pierreville et Claude DU-  
FOUR de la susdite paroisse le tout  
conformément aux réglemens de la disci-  
pline ecclésiastique...

D'où au moins 5 enfants.

-VERNHES Pierre et DUFOUR Eliza-  
beth.

Voir LA FRANCE MODERNE de Jules  
VILLAIN Tome 2 Famille VERNHES  
pages 945/946.

II- Pierre de VERNHES, + en 1616, notaire  
en 1601, ép. en 1603 Elizabeth DU-  
FOUR, fille de Antoine et de Antoinette  
DESALVEBELLE, et se fixa à St Pierre-  
ville pays de sa femme. Ils eurent :

-- David + en 1655, notaire en 1632, marié  
par Cm le 03/05/1624 à Eglantine de  
PRANEUF ... etc.

Voir aussi Armorial du Vivarais de Benoit  
d'Entrvaux page 480...

Conclusion :

VERNHES Pierre x 1603 DUFOUR Eli-  
zabeth sont les grands-parents paternels de  
VERNHES Jean x1663 DUFOUR Clau-  
dine.

*Jean SOUCHE@*

**13/01/121- ROURE /ARMAND**

Bms St Christol

B 04/02/1700 Jean ROURE né le 10 fs de-  
Louis et de Catherine ARMAND de Fa-  
veiroles parrain Pierre ARMAND  
marraine Catherine DUFOUR de la ville  
du Cheylard (autres enfants pages 105,  
116...). Je n'ai pas le x/cm des parents.

*Jean SOUCHE@*

## AVIS AUX LECTEURS DE NOS REGISTRES

Parfois vous constatez une erreur dans nos registres (Noms, dates, lieux...)

Nous vous remercions de nous les transmettre

par Email à : [saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

ou par courrier à SAGA BP3 - 07210 Chomérac

Mme Susanne RONSART  
Ad. SAGA 1965  
12, avenue de la gare  
69700 LAROCHE

Adresse postale  
et N° d'Adressant

La DATE

Questions "Familier"

Un titre pour  
chaque question !

ESCOFFIER/ROUJOL  
Rech. X. ca. 1740, rbg. St André des Effanges, et asc. de  
Pierre ESCOFFIER et Françoise ROUJOL, d'un Jacques  
X 23.02.1762 Devesseil avec Marie CHAPIGNAC

FAURE/AROUJ  
Rech. X. av. 1767, rbg. Borée, et asc. de Louis FAURE et  
Marianne AROUD, d'une Anne y 22.02.1763

REYNAUD  
rech. a. av. 1720, env. Borée, et - ap. 1780, de Pont REYNAUD  
fs de Jean et Anne VEYRADIER

Mentions en majuscules  
ainsi que le nom en majuscules

Mentions conventionnelles

Mentions recommandées  
pour les adresses par les tribunaux de commerce

## ATTENTION !

A présent,  
Les envois de vos questions et réponses  
de votre rubrique  
**LA BOUTEILLE À LA MER**  
Doivent être expédiées par courrier postal  
à

**SAGA**  
**La bouteille à la mer**  
**BP N°3**  
**07210 CHOMÉRAC**

ou par courriel  
à

[saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

- 02.02.1796 **ENJOLRAS Baptiste**, 25a, fs de Jean Baptiste et de Rose JOUVE de St-Paul-de-Tartas  
*13 pluv IV* **ENJOLRAS Rose**, 20a, fa de Jean et de Marianne HAON de Coucouron.
- 10.12.1796 **MONDILLON Sébastien**, °15.12.1777, fs de Sébastien et de Marianne GOURJON de La fagette à St-Paul-de-Tartas  
*20 frim V* **TESTUD Marie Magdeleine**, °15.05.1780, fa de Claude et de Catherine BOYER de Planial à St-Etienne-de-Lugdars.
- 17.09.1797 **ENJOLRAS Simon**, 29.09.1772, fs de Pierre et de +Marie-Anne LOURDIER, de Mallevieille à Coucouron.  
*3 compl V* **REYNAUD Marie**, °13.03.1744, de St-Paul-de-Tartas.
- 23.09.1800 **AURAND Jean Antoine**, °20.08.1755, fs de +Jean et de +Claude BERGNAUD de Fourmagnes à St-Paul-de-Tartas.  
*1 vend IX* **BLANCHON Catherine**, 32a, fa d'Antoine et de Marianne POMMIER de Moulines à Lespéron.
- 18.05.1801 **DUNY Baptiste**, °18.05.1762, fs de +Jean et de +Marie DUET de Belvezet à Coucouron.  
*28 flor IX* **JOUVE Marguerite**, °14.05.1779, fa de +Michel et de Jeanne FAURE de La Vilette à St-Paul-de-Tartas.
- 02.07.1801 **AYME Jean Claude Paul**, °10.04.1767, fs de +Louis et de +Marie CROS de St-Paul-de-Tartas.  
*13 mess IX* **VILLESECHE Marie**, °09.04.1766, fa de Jean Antoine et de Marie VEYSSÈRE de Villeverte à Coucouron.
- 04.07.1801 **FAURE Jean Baptiste**, °24.06.1762, fs de +Jean et de Jeanne Françoise ARCIS de Saint-Martial.  
*15 mess IX* **MALZIEU Françoise**, °19.03.1771, fa de Michel et de Marie HILLAIRE de St-Paul-de-Tartas.
- 06.07.1801 **CHASTE Jean**, °26.01.1753, Vf, fs de Jean et d'Anne RICHARD du Mazel à Saint-Haon (43),  
*17 mess IX* **BRUSCHET Catherine**, °04.04.1767, fa de Claude et de Marie DOURDON de Villeverte à Coucouron.
- 23.02.1802 **ENJOLRAS Pierre**, °09.08.1763, fs de +Pierre et de +Marianne DUMAS, de La Vilette à St-Paul-de-Tartas.  
*4 vento X* **OLIER Thérèse**, °21.09.1783, fa de +Pierre et de Jeanne MERCHAT, de Vascille à Lachapelle-Graillose.
- 21.06.1802 **PIALAT Antoine**, 45a, fs de Laud ete de Marianne MAILHET, de Rioucros à Lachapelle-Graillose.  
*2 mess X* **BAUDON Madeleine**, 38a, fa d'Antoine et de +Marguerite MITTIT (MILLET ?) de Pradelles.
- 18.01.1803 **GIBERT Jean Pierre**, °03.01.1766, fs d'Antoine et de Marie PRAT de Meyzerac à Mazan-l'Abbaye.  
*28 nivo XI* **FAUCHER Marguerite**, °14.09.1774, fa de Jean et de Marie BEAUMEL des Uffernets à St-Paul-de-Tartas.
- 28.06.1803 **DUCLAUX Vital**, °16.10.1777, fs de +Vital et de Marianne GUERIN, du Moulin du Roux à Coucouron.  
*8 mess XI* **CEDAT Marie**, °13.09.1775, fa de Jean Antoine et de +Marianne BENAUD, de La Vilette à St-Paul-de-Tartas.
- 24.05.1804 **MEJEAN Louis**, °30.10.1775, fs de +Louis et d'Elisabeth RIEU, de Lagarde à Coucouron.  
*5 prair XII* **LEYRE Anne Marie**, °11.01.1786, fa de Jacques et de Marie ENJOLRAS, de St-Paul-de-Tartas.
- 22.01.1805 **GIREL Joseph**, °19.02.1779, fs de Joseph et de +Marie ENJOLRAS de Maison Seule à Coucouron.  
*2 pluv XIII* **PRADIER Marguerite**, °13.10.1787, fa de +Michel et de Marianne SOULIER, de St-Paul-de-Tartas.
- 11.08.1807 **BERTRAND Mathieu**, 69a, vf de Catherine MALZIEU(+01.04.1807), fs de +Martin et de Catherine BENOIT, de Moulines à Lespéron.  
*24.02.1808* **GUERIN Madeleine**, 52a, fa de +Jean et d'Anne Jeanne GELION des Uffernets à St-Paul-de-Tartas.
- 24.02.1808 **ALARI Jacques**, °15.01.1779, vf de Marie MARION, fs de Jean Pierre et de Marianne DUCLAUX de Belvezet à Coucouron.  
*22.05.1809* **CHANIAL Marianne**, °20.03.1790, fa de +Jean Pierre et de Marianne FAUCHER aux Uffernets à St-Paul-de-Tartas.
- 22.05.1809 **ENJOLRAS Jean Louis**, °28010/1775, fs de Jean Pierre et d'Elizabeth JOUVE, de La Fagette à St-Paul-de-Tartas.  
*25.05.1809* **MERCIER Ursule**, °13.04.1779, fa de Jean Pierre et de +Anne GOURJON, de Freyde Maison à Coucouron.
- 25.05.1809 **RICHARD Jean Pierre**, °10.10.1782, fs de +Jean Gabriel et de Jeanne ENJOLRAS de Coucouron.  
*30.04.1811* **MATHIEU Catherine**, °05.03.1790, fs de Pierre et d'Anne PRAT de St-Paul-de-Tartas.
- 30.04.1811 **TEYSSIER Pierre**, °14.04.1782, fs d'Antoine et de Marie FORESTIER de Champ Blazère à Lespéron.  
*25.07.1811* **GAUTHIER Anne Marie**, 23a, fa de Vital et de +Marie FREVAL de St-Paul-de-Tartas.
- 25.07.1811 **ROBERT Antoine**, °10.11.1771, fs de +Jean Louis et de +Marie VOLLE de Belvezet à Lespéron.  
*09.02.1813* **BONNAUD Jeanne**, 25a, fa de Simon et de Marie ROUX, de La Fagette à St-Paul-de-Tartas.
- 09.02.1813 **DEYDIER Jean Louis**, °26.02.1784, fs de Vital et de +Marie VITAL des Uffernets à St-Paul-de-Tartas.  
*01.03.1813* **FORESTIER Victoire**, °21.04.1787, fa de Jean et de Marie BESSON de Belvezet à Coucouron.
- 01.03.1813 **JALLAT Vital**, 20.09.1793, fs de +Charles et de Marie PORTALIER de St-Paul-de-Tartas.  
*10.06.1813* **ENJOLRIE Françoise**, °25.07.1792, fs d'Etienne et d'Isabeau MASCLAUX du Chier à Coucouron.
- 10.06.1813 **ENJOLRAS Joseph**, °01.01.1774, vf d'Elizabeth SOUCHE(+03.04.1808), fs de +Jean et de Marie HAON d'Espinassac à Coucouron.  
*19.10.1813* **REYNAUD Rose**, 23a, fa d'Antoine et de Marianne CELARIER de La Vilette à St-Paul-de-Tartas.
- 19.10.1813 **BOUCHET Louis**, °1783, fs de Vital et de +Marie PAVEYRANE de Barges à Saint Arcons (43).  
*08.06.1815* **PRAT Rose**, 18a, fa de +Jean et de +Jeanne ENJOLRAS, de Belvezet à Coucouron.
- 08.06.1815 **BEAUMEL Jean Baptiste**, °02.04.1779, vf d'Ursule PAGES, fs de +Jean et de Marie DUMAS des Uffernets à St-Paul-de-Tartas.  
*30.10.1815* **PAVEYRANE Jeanne**, °22.08.1790, fa d'Etienne et de +Thérèse TEYSSIER du Pièbre à Lachapelle-Graillose.
- 30.10.1815 **GRATUZE François**, °16.08.1791, fs de +Laurens et de +Marianne ROUDIL de La Vilette à St-Paul-de-Tartas.  
*02.02.1818* **BERNIAUD Anne Marie**, °27.02.1787, fa d'Antoine et de +Claire ENJOLRAS de Malevieille à Coucouron.
- 02.02.1818 **PELISSIER Antoine**, °14.09.1785, fs de Pierre et de Marie DUNY d'Espinassac à Coucouron.  
*13.05.1818* **GLEIZON Agathe**, °16.11.1783, fa de +Antoine et de +Ursule CROS de La fagette à St-Paul-de-Tartas.
- 13.05.1818 **PELISSIER Jacques Philippe**, °20.11.1792, tailleur, fs de Claude et de +Magdeleine PAGES, de Mazan-l'Abbaye.  
*13.05.1818* **HILAIRE Anne Marie**, °10.07.1787, fa de Jean Pierre et de +Marie CROS de St-Paul-de-Tartas.

# Comment sont-ils morts ?

N° 8

**LE JOURNAL D'AUBENAS**

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

10 CENT. - PARAISSANT LE 27 DE CHAQUE MOIS - 1890

**N° du 37 du 27 septembre 1890 - Aubenas**

Notre département a été le plus éprouvé par les inondations, nous pouvons affirmer que la vallée de l'Ardèche est celle qui a le plus souffert dans ce désastre.

C'est le 23, entre 6h et 7h du matin que l'Ardèche transformée en torrent impétueux, brisait tous les obstacles qui la retenaient dans son lit et couvrait de ses eaux saumâtres et limoneuses, sur une étendue de deux kilomètres à divers endroits, les propriétés riveraines les plus riches et les plus fertiles du pays. Toutes les récoltes sont totalement perdues. Les jardins, les prairies, les vignes sont couvertes par 1 mètre 50 à deux mètres de sable ou de limon. Certains champs sont méconnaissables, d'autres ont été si profondément ravinés que la rivière semble avoir voulu y établir son nouveau cours.

Cette crue qui a atteint au Pont-d'Arc la fabuleuse hauteur de 17m50 [NDLR : en fait c'est au pont suspendu de Vallon, au Pont d'Arc on a mesuré 21m !], est arrivée avec une telle violence, qu'en un instant le faubourg de Pont-d'Aubenas, le quartier St-Pierre et St-Didier-sous-Aubenas étaient entièrement envahie par les eaux.

Dès le premier signal d'alarme, les secours sont organisés par les gendarmes, les pompiers et quelques dévoués citoyens accourus d'Aubenas. L'eau monte toujours et oblige une trentaine de personnes qui ne s'étaient d'abord pas rendu compte du danger qui les menaçaient, à monter sur les toits où, à l'aide de cordes et d'échelles, il est permis aux pompiers de les recueillir. Quelques instants après ce sauvetage effectué, les devantures des magasins, les plafonds d'un grand nombre de maisons cédant à la pression des eaux tombaient avec fracas et donnaient passage aux mobiliers, aux marchandises que le courant faisait disparaître comme par enchantement. Le parapet et la cheminée du pont sont emportés et des pierres énormes sont traînées jusqu'au milieu du bourg où des torrents irrésistibles se sont établis.

Quatre maisons cèdent à la violence des courants et s'écroulent ; celles qui restent debout sont dans un état si lamentable que les propriétaires n'osent plus y rentrer.

Malgré le dévouement de toutes les personnes présentes parmi lesquelles il convient de citer la gendarmerie et les pompiers, M. Auguste VOLLE, Philippe CHAPON, CHARRON, FAVET, ARTIGE, et il a été impossible de sauver les nommées REYNET Victoire âgée de 60 ans et DUCHAMP Marie qu'on n'a pu faire sortir de chez elles malgré les appels réitérés.

Au quartier de la Prade on a retrouvé le cadavre d'une jeune fille de 16 ans environ appartenant à la famille du Pont-de-Labeaume entièrement disparue (9 personnes).

Le quartier de Tartary où se trouvent un grand nombre de fabriques de soie a été également fort éprouvé. Des ouvrières ont dû être sauvées à la nage.

La aussi les dégâts sont immenses et le chômage qui va en résulter pour les ouvriers et ouvrières, prépare à notre pauvre pays de terribles misères pour cet hiver.

C'est pour atténuer autant que possible toutes ces infortunes, les

rendre moins amères que le comité de secours aux inondés vient de nous adresser l'appel suivant qui ne manquera pas d'être entendu et de provoquer dans toutes les classes de la société un irrésistible mouvement de solidarité

Aubenas 24 septembre,

Monsieur le rédacteur en chef,

Un immense désastre frappe notre département.

En quelques heures, sur tous les points, nos vallées les plus fertiles, les plus riches, ont été saccagées, dévastées par une inondation sans précédents.

On comprendra toute l'importance des dégâts quand nous auront dit que la rivière d'Ardèche au pont de Vallon s'est élevée à dix-sept mètres cinquante au-dessus de son niveau normal, et cette crue énorme, à peine croyable, s'est produite brusquement en quelques minutes, sans que les riverains aient pu prévoir, soupçonner même le danger.

Tous ou presque tous les ponts emportés, les routes et chemins coupés et effondrés, des propriétés détruites, nombre d'usines et de maisons rasées, des familles entières disparues, les récoltes perdues, tous les riverains ruinés, des milliers de malheureux aisés hier encore, aujourd'hui sans asile, telle est l'effroyable situation faite à notre malheureux département, qui, déjà depuis longtemps, supportait avec courage, sans se plaindre, bien des épreuves, bien des misères.

Pour soulager ces infortunés, le dévouement local, si grand soit-il est insuffisant ; nous avons grand besoin qu'on vienne à notre aide, et nous sommes forcés de faire appel à tous les cœurs généreux en France.

Nous venons donc vous prier de vouloir bien nous prêter votre concours en ouvrant dans votre journal une souscription en faveur de nos malheureux compatriotes atteints par ce fléau.

Nous vous remercions d'avance et vous prions d'agréer etc...

Pour le comité de patronage, le Président.

G. PRADAL, Sénateur-Maire d'Aubenas.

A St-Pierre deux maisons ont été emportées et les propriétés riveraines ont disparu, quelques-uns des propriétaires des plus éprouvés sont les sieurs GINEY et GAILLARD qui n'ont même plus d'asile.

Les autres ont vu leurs propriétés entièrement ravagées. Le nommé DEJOUX Robert qui était parti le matin pour la pêche a été pris par les eaux et est resté 8 heures environ dans un arbre appelant au secours. Quand on l'a retiré il était momifié.

**Vals-les-Bains** : Après les jours de fête, les jours de deuil, c'est le train de ce monde. Mais pourtant il y a disproportion, cette fois, et si la saison des bains a été brillante, le désastre est trop grand, si grand qu'il ne sera probablement pas entièrement réparé pour l'année prochaine.

Les belles grottes égyptiennes où coulent les sources Marie et Sophie, ont été partiellement démolies par l'inondation de lundi dernier et quoique les élégantes rocailles soient presque intactes, il est à supposer que la Société générale ne les rétablira pas telles qu'elles étaient, avec les balustrades en pierre qui bordaient la terrasse.

La passerelle en fer du Casino a eu deux balustrades emportées et celle des Vivaraises a été également un peu endommagée.

Les grottes des Vivaraise, entièrement ensablées, ne semblent pas atteintes heureusement, mais l'eau a pénétré dans la salle à manger de l'hôtel des Délicieuses jusqu'à une hauteur de 3 mètres, et a causé d'assez grands dégâts, ainsi qu'aux petites constructions adjacentes.

Le moulinage modèle de MM. DELUBAC frères, près du pont suspendu, a été inondé tellement à l'improviste qu'il a été impossible d'en sortir toutes les soies et 4 balles de grèges ont même été endommagées dans le magasin.

L'eau a atteint le plus haut vargue des moulins, de telle sorte que le mécanisme a un peu souffert ainsi que le mobilier de l'atelier. L'usine de M. JAUSSENT, envahie de son côté par la Volane, a été un peu moins atteinte, mais le travail sera forcément suspendu pendant quelques temps.

La crue de notre rivière a été à peu près égale à celle de 1857, mais celle de l'Ardeche a été plus forte d'un mètre environ à Labégude où la frayeur a été grande jusqu'à ce que la chaussée du pont ayant été emportée, le niveau de l'eau a pu baisser.

La Volane n'a pas causé de très grands préjudices aux propriétés de vals, sauf dans le quartier des Prades, ou elle repassait dans l'ancien bras de rivière qui a été depuis transformé en canal, confirmant ainsi les indications des vieux plans ; seulement on se demande ce qui serait survenu, si elle avait grossi au même niveau que l'Ardeche, ce qui peut arriver un jour !

**Vogüé** : le pont suspendu a été complètement détruit. Toutes les maisons situées sur la rive gauche de l'Ardeche ont été inondées et les habitants du bas quartier n'ont pu se sauver qu'en passant par les toits. Les eaux ont emporté deux maisons appartenant aux sieurs PERRIER charron et Henri CARDINAL pêcheur, ainsi qu'un moulin appartenant à M. COUDERC d'Aubenais et six granges qui n'étaient pas habitées. Plus de cinquante ménages ont totalement perdu leur mobilier. De nombreux bestiaux ont disparus.

Deux cadavres inconnus ont été trouvés au quartier des Granges, celui d'un jeune homme de 20 à 22 ans et celui d'un homme de 45 à 48 ans. Ce dernier a été reconnu pour être le nommé Ranchon de la famille de Pont-de-Labeaume qui a complètement disparu.

Les rues et les maisons du village sont couvertes de près de 80cm de boue et de pierres.

A Lanais, la digue a été emportée, les maisons inondées, et les terres complètement dévastées. Pour cette seule commune les pertes sont évaluées à 250 000 francs.

**Joyeuse** : A la suite des inondations du 22 septembre la rivière de Beaume a atteint 7,5m au-dessus de l'étiage, au pont de Joyeuse, les parapets du pont ont été emportés sur une longueur de 20m rive droite, la route nationale 104 a été coupée, la circulation n'a pu être rétablie provisoirement qu'après 3 jours. Les plaines de Vernon, Ribeyre, Bouschet et Le Chambon ont été entièrement dévastées. LA circulation entre Joyeuse Beaumont, Valgorge est interrompue, le pont de Malines a été emporté celui des Deux Aygues dégradé et la route coupée en beaucoup d'endroits.

**Rozières** : le quartier de Pont de Rozières a eu bien à souffrir de l'inondation, les eaux atteignaient la hauteur du 1er étage de la maison SILHOL. Le cadavre d'un enfant de 5 à 6 ans a été trouvé dans l'écluse du moulin de M. BRESSON. La plaine de la Vernade a été fortement endommagée, la propriété POUDEVIGNE a été en partie emportée, on évalue les dommages causés à ce propriétaire à 30 000 F.

**Ste-Marguerite-Lafigère** : le pont de Sudre sur la route N°13 a été emporté. Les dégâts sont considérables. A St-Pierre-le-Dechausselat, les récoltes sont perdues. La population est consternée.

**Vallon** : La chaussée au quartier de la Loubière, route N°4 est enlevée sur une longueur de 220 mètres. Rien ne peut circuler entre la gare et Vallon. La fabrique de tissus MERLE, située sur la rive gauche de l'Ardeche a été très endommagée. Les murs ayant cédés à la pression des eaux. Les pertes sont énormes pour les communes de Vallon et de Salavas. Les communications sont interrompues, les fils télégraphiques coupés.

**Sanilhac** : Au lieu-dit les Deux-Aygues, un moulin appartenant au sieur MOURARET, a été submergé puis emporté. Des Deux-Aygues, la route a été coupée sur onze points différents.

**Valgorge** : Les ponts ont été emportés, les communications sont interrompues. Les prés et les champs sont complètement ravagés. A St-Martin, trois enfants ont été noyés et cinq maisons emportées. A Chastanier, un homme mort, une femme et un enfant disparus, 3 maisons emportées.

**Annonay** : Les routes sont en partie détériorées, et la ligne de chemin de fer entre Peyraud et Annonay a été emportée à deux endroits. Beaucoup d'usines inondées. Trois mille ouvriers environ vont se trouver sans travail, pendant un certain temps. Les pertes peuvent être évaluées à plus de 2 millions.

**Privas** : A 7 kilomètres de privas, à Flaviac, les eaux de l'Ouvèze ont emporté le pont de la propriété de M. CHANGEAT et à quelque spas en dessous de ce pont un homme a été entraîné par le courant. Son cadavre n'a pu être encore retrouvé.

**Dompnac** : L'inondation a produit de grands ravages, le pont de la Drouby s'est écroulé. La seule communication qui existait est interceptée.

**Thines** : l'inondation et un éboulement ont détruits 4 maisons au village de Lazonès, ensevelissant sous les décombres deux enfants âgés l'un de 10 ans et l'autre de 2 ans, appartenant à un nommé GEVAUDAN Pierre. La campagne est en partie ravagée.

**St-André-Lachamp** : L'inondation a causé de très grands ravages. Les récoltes sont absolument perdues.

**Loubaresse** : La Beaume a débordé emportant tout sur son passage. Les routes ont coupées en plusieurs endroits et les récoltes, des vignobles sont totalement détruits. Le cadavre d'un enfant inconnu, âgé de 9 à 10 ans a été retiré de la rivière.

**Chauzon** : la crue de l'Ardeche a été terrible : elle a atteint 3 mètres de plus que celle de 1827. Toutes les récoltes sont perdues. Le cadavre d'une femme inconnue, âgée de 40 à 50 ans a été retiré de l'Ardeche sur le territoire de la commune. La foudre a occasionné des dégâts considérables chez les nommés MEYSSONNIER et RANCHIN.

**Chandolas** : La rivière de Chassezac a débordé et inondé toutes les propriétés riveraines sur un parcours de 3 kilomètres de longueur et 500 mètres de largeur environ. Prairies, champs, vignes sont complètement couverts de graviers ou divers matériaux laissés par les eaux. Les pertes sont évaluées à 150 000 F. le chemin d'intérêt communal N°8 allant de Maisonneuve à Ruoms a été coupé sur divers points. Le pont submersible d'Auriolles a été emporté. La circulation est interrompue. Les communes de Salavas, Auriolles, St-Alban-sous-Sampzon ont vu leurs plaines ravagées.

**Gropierres** : Le territoire de la commune de Gropierres. Les pertes peuvent être évaluées à 200 mille F environ. Les communes de Castlajau et de Beaulieu ont été ravagées par les eaux. Les vignes ont beaucoup souffert. La chaussée de la route nationale N°104 a été enlevée sur une longueur de 80m.

**Mayras** : Au village de Mayras, la maison du dénommé DU-CHAMP a été emportée ainsi que tout le mobilier et les bestiaux.

**La Souche** : l'école laïque et l'hôtel de ville avec un jeune homme de 28 ans ont disparu. Six maisons emportées, 2 fabriques écroulées, 8 personnes disparues.

Suite page 23

*Cette chronique m'a été inspirée par la tradition familiale ; mais elle n'aurait pas vue le jour sans mon savant cousin Jean ROUX qui m'a apporté d'importantes précisions. J'ai également tiré de nombreux renseignements du remarquable ouvrage de M. Pierre SABATIER natif de SAINT-MARCEL d'ARDECHE dont il fut maire de 1971 à 1995 et qui a en a écrit la belle histoire. Et mes remerciements vont à mes collègues de l'antenne parisienne de la SAGA pour leurs recherches aux Archives départementales à Privas.*

Au temps de Louis XIV, mes ancêtres étaient marchands de soie, ils étaient riches car le Roi soutenait l'industrie et le commerce du luxe et il est évident que Colbert, son ministre, trouvait là des ressources non négligeables qui rentraient dans les caisses du royaume par les voies de l'impôt et des taxes.

Le centre commercial par excellence où se négociaient toutes ces richesses était à Paris l'Enclos de Saint-Germain des Prés et celui du Temple qui étaient sans cesse réapprovisionnés, suivant les caprices de la mode, par les marchands de soie de la vallée du Rhône ou les marchands drapiers-tanneurs de Bourg Saint-Andéol qui mettaient toute leur énergie à faire monter à Paris les soies et draperies, qu'à prix d'or, s'arracheraient les petites marquises et ruineraient leurs chevaliers servants.

Seul problème, mais de taille, les industriels du royaume de France, quoi qu'on en dise, ne furent jamais en mesure de fournir en quantité ni surtout en qualité des soies ou draperies comparables à celles que produisaient leurs concurrents d'outre-monts.

Ces soies italiennes transitaient par le Comtat ; des fabricants étaient aussi installés en Avignon et les velours de la Cité des Papes avaient une réputation aussi universelle que les velours de Gênes.

Les Rois s'efforceraient d'installer des fabriques à Lyon, à Tours, à Toulouse, mais elles n'obtinrent presque uniquement que de la soie unie et des tissus de faible largeur. On poussa à la plantation accrue des mûriers, mais on s'aperçut qu'il était impossible de lutter contre la concurrence italienne et que les grands tissus à ramages restaient l'apanage de l'industrie d'outre-monts. Alors pour lutter contre l'invasion des taffetas de Lucques et de Milan, des velours de Gênes et des damas de Florence importés de toutes les frontières, qui se montaient annuellement à sept millions d'écus d'or, on donna des privilèges à des fabricants de drap d'or et de soie ; puis en 1681 on décréta la prohibition de l'introduction en France des soies d'Avignon et en 1734 on achètera au Pape pour 180 000 livres l'interdiction de leur fabrication.

Mais la demande était plus forte que les édits royaux ; quand le commerce était légal, il était entravé par les taxes de douane ce qui n'empêchait pas la contrebande et quand le commerce était interdit, la contrebande prenait de l'ampleur. C'est de cette situation commerciale contrastée que mes ancêtres marchands de soie ont su tirer profit pour s'enrichir...

En 1674 mon ancêtre Joseph JEAN de CADEROUSSE quittant son pays natal s'installe à St-Marcel d'Ardèche où le 3 août il épouse Jeanne GASCHET native de Pont Saint-Esprit mais dont la mère était originaire de Saint-Marcel d'Ardèche. Joseph est âgé de 40 ans, c'est déjà un riche marchand de soie, il deviendra une personnalité locale, il décèdera à St-Marcel en 1706.

Son fils Antoine (1683-1772) également marchand de soie, s'alliera par mariage aux riches familles de drapiers-tanneurs de Bourg Saint-Andéol en épousant en 1708 Thérèse THOULOZE dont la mère était née LAURIOLY.

Il poursuivit son ascension sociale en devenant coseigneur de Saint-Marcel d'Ardèche par acquisition de parts de sa seigneurie à Joachim de PIERRE-BERNIS le père du futur marquis et du futur Cardinal.

Dans son histoire de Saint-Marcel, Pierre SABATIER note ceci : « En 1762, le marquis de BERNIS se trouva disposer de treize *pareriès* sur seize, les trois autres *pareriès* étant inégalement partagées entre MONTAIGU vicomte de Beaune, les héritiers des sieurs de Bidon, le sieur Joseph de MEYRAS seigneur de La Roquette et le sieur Antoine JEAN de CADEROUSSE secrétaire du Roi, tous qualifiés de coseigneurs. »

En 1738, ce même Antoine âgé de 55 ans avait acquis la charge anoblissante de greffier en chef de la Chambre des comptes du Dauphiné puis en 1769 à 86 ans, il acquerra la seigneurie de LA BATIE-ROLLAND dans la généralité de La Bégude-de-Mazens, à l'est de Montélimar sur la route de Dieulefit. A la veille de la Révolution, c'était se ruiner, ce dont son fils Antoine Mathieu (1720-1798) se chargera. Celui-ci n'avait en effet pas l'ar-

deur au travail de son père ni les compétences intellectuelles de son frère l'abbé Alexis DEJEAN de CADEROUSSE (1730-1797) qui après avoir été vicaire à St-Marcel-d'Ardèche (1760-1763), sera prieur de Saint-Just.

Non, mon cinquième aïeul se laissait vivre, il avait épousé en 1755 sa cousine Antoinette de NOALHES issue de l'ancienne famille des notaires de VIVIERS qui lui apportait une aisance supplémentaire qu'il affichait volontiers en s'adonnant à la chasse plutôt que de s'occuper de son domaine de LA BATIE qu'il laissera périr.

Son fils Joseph Noël (1756-1820), mon quatrième aïeul, tenta bien de reprendre l'affaire en mains, mais les événements révolutionnaires et les exactions qui en découlèrent rendirent la vie impossible à LA BATIE. De cette aventure drômoise, il nous restera le nom que nous portons à l'état civil.

En 1790 Joseph Noël DEJEAN de LA BATIE reviendra à St-Marcel d'Ardèche où il était né et avait vécu une partie de sa jeunesse, il y retrouvera le calme sinon la sérénité durant la Terreur.

Mais à son retour, il constatera les grands changements qu'avaient amenés les idées nouvelles. C'est en effet le dimanche 13 février 1791, à l'issue de la grand messe, en présence du conseil général de la commune et des fidèles, qu'eut lieu la prestation du serment civique des prêtres.

Le vieux curé Charles Nicolas SALADIN intervint le premier, il jura fidélité à la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi, sauf pour le « spirituel », d'autres prêtres dont Alexis DEJEAN de CADEROUSSE, prieur de Saint-Just, en résidence à St-Marcel, se prononcèrent dans le même sens, distinguant bien le spirituel du temporel. Mais les serments devaient être formulés purement et simplement « sans préface ni épilogue ». Dès lors, le conseil considéra que les restrictions émises le mettaient dans l'impossibilité de pouvoir accepter les serments. Requis de se conformer à la règle, ces prêtres ont déclaré « ne le pouvoir ». Après cette réponse négative, ces prêtres ont été réputés démissionnaires.

Dans sa session de mi-juin 1791, l'assemblée électorale de la région du Coiron désigna pour la succession du curé SALADIN à St-Marcel d'Ardèche, l'abbé Joseph PERBOST qui prit ses fonctions le 6 juillet. Joseph Noël DEJEAN de LA BATIE et lui se connaissaient, relations de jeunesse sans doute, car les familles entretenaient des relations commerciales.

En effet Joseph PERBOST appartenait à une riche famille de négociants en soie de la région de Joyeuse ; son frère tout en restant négociant en soie était seigneur de Chafines, Boyer La Fabrèges, coseigneur du Petit-Paris, avait acheté tous ces fiefs avec les bénéfices de la soie.

Joseph PERBOST était né en 1757 au domaine familial de Champressac (commune d'Auriolles) superbe mas avec privilège de tour carrée, de pigeonnier et de four, ce qui prouve l'importance de la famille. Le 13 février 1791 âgé de 34 ans, alors qu'il était prêtre desservant la chapelle Sainte-Foy à Bourg-St-Andéol, il avait prêté serment à la constitution civile du clergé jurant d'être fidèle à la Nation, à la Loy et au Roy.

Pour être nommé curé de Saint-Marcel d'Ardèche il fallait avoir un certain rang dans la hiérarchie ecclésiastique, Joseph PERBOST était certainement un

la Fédération fut célébrée à Saint-Marcel le 14 juillet 1791 avec éclat et le maximum de solennité. La municipalité avait demandé à tous les citoyens de se rassembler à l'esplanade de la Porte du Rhône pour qu'à l'issue de la messe, chacun puisse prêter le serment civique de « Fidélité à la Nation, à la Loy, au Roy et à la Constitution ». Des festivités suivirent, le conseil étant soucieux de s'en tenir à la ligne égaliste. On a vu que c'est le 13 février 1791 qu'il fut demandé aux prêtres de prêter serment à la constitution civile du clergé. Mais l'attachement au culte reste très vivace, ainsi les habitants du « mas de Trignan » et des fermiers de « La Bégude » réclament une messe le dimanche à la chapelle Saint-Sulpice, le prêtre desservant ayant cessé le service qu'il assurait à la demande et à la charge de l'Ordre de Malte, dissous.

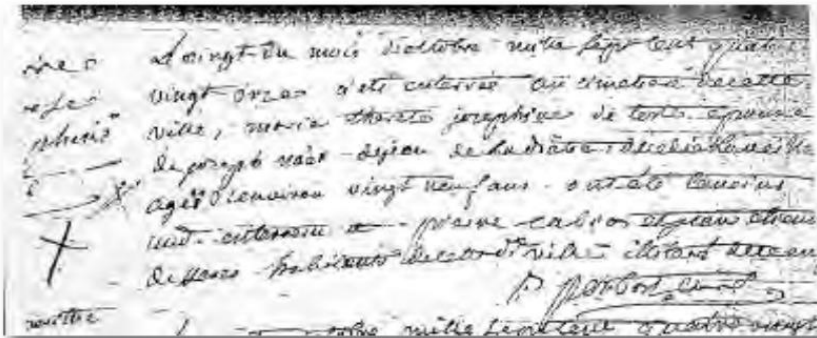
Le 20 octobre 1791, le curé jureur note sur les registre paroissiaux de Saint-Marcel, le décès de Marie Thérèse Joséphine de TESTE épouse de Joseph Noël DEJEAN de LA BATIE, sur la photocopie de la page du registre (image ci-dessous) on lit nettement la signature « J. PERBOST curé ». C'était un grand malheur pour mon quatrième aïeul que la perte de sa jeune épouse âgée de 29 ans ; la tradi-

de Pâques, on commença par démolir les murs d'enceinte, puis dans la nuit du 9 au 10 la mise à sac s'accéléra, portes et fenêtres furent brisées, les pièces pillées, les archives dispersées ou brûlées. Les casseurs s'en étaient pris aux barriques de vin « on pataugeait dans la vinasse » ; l'excitation était à son comble, on pouvait craindre le pire...

On demanda en vain à la municipalité de faire cesser le désordre mais la garde nationale fut priée de ne pas intervenir, le juge de paix du canton tarda à engager une procédure. Les représentants du département accompagnés des forces de l'ordre vinrent cependant constater et condamner les dégâts et la gendarmerie nationale de Bourg Saint-Andéol fit, en fin de mois, un rapport de ces émeutes et procéda à sept arrestations, une instruction fut ouverte.

Que pouvait penser notre curé jureur de ces désordres ? Que pouvait-il penser des événements politiques ? Quelle pouvait être son évolution intellectuelle ? Se poser ces questions, n'est pas y répondre. Ce qui est certain c'est qu'il va être entraîné dans une spirale infernale.

Dans le courant de 1792 il est élevé à la dignité d'évêque par Monseigneur de Savine, évêque jureur de Viviers,



prêtre instruit et dynamique. C'est ainsi qu'à St-Marcel le 14 juillet 1791 le curé constitutionnel célébrait la grand messe en face de l'autel de la patrie et que commençait pour l'abbé PERBOST un ministère qui devait s'avérer riche en rebondissements.

**Extraits de l'ouvrage de Pierre SABATIER**

« Si durant la période révolutionnaire le village fut épargné par les massacres, exécutions, tueries qui firent ailleurs des centaines de milliers de morts, Saint-Marcel connut des moments de graves tensions, de peur, d'émeutes, de saccages, avec deux clans opposant les modérés (catholiques, souvent proches des royalistes) aux partisans d'un Etat républicain, adversaires de la religion.

Comme partout ailleurs, la fête de

tion familiale rapporte que son ami Joseph PERBOST lui apporta la consolation de son ministère.

Dans le même temps l'environnement économique était désastreux, le prix du pain ne cessait de monter ; par un emprunt de 4 000 livres au sieur GASCHET pour acheter du blé, la municipalité créait une réserve « un grenier d'abondance » avec distribution chaque samedi. Le poids du pain était contrôlé et le prix en était plafonné.

Mais les esprits ne cessaient de s'échauffer, des « patriotes » imaginèrent de confectionner, vers la fin de l'hiver 1791/92 une potence « pour faire peur aux aristocrates », pour rire paraît-il, mais cela préparait de plus grands désordres. C'est ainsi que le château de Saint-Marcel fut saccagé. Le 8 avril 1792, le jour

qui, au nom de l'égalité, avait élevé au rang d'évêque les curés qui le désiraient.

En août 1792, il fit savoir à la municipalité combien la célébration d'une messe le dimanche par le sieur DEJEAN-CADEROUSSE, ci devant curé de Saint-Just non assermenté, était critiquée par nombre de « ses » fidèles ; malgré l'insistance de la municipalité le curé de Saint-Just fut écarté par PERBOST.

Et en décembre 1792, lors de l'installation de la nouvelle municipalité à Saint-Marcel, Joseph PERBOST curé-évêque constitutionnel est désigné procureur : son rôle sera de « contrôler » les délibérations de l'assemblée.

En ces temps, la Convention promettait récompense à tous ceux qui dénonceraient les « ennemis de la loi » et les ramèneraient « morts ou vifs ». Plusieurs

habitants de la commune considérés comme suspects furent emprisonnés. C'est la même mesure d'internement que subira en mai 1793 Alexis DEJEAN de CADE-ROUSSE ancien curé de Saint-Just venu habiter à Saint-Marcel chez son frère. La sévérité des conventionnels envers les prêtres réfractaires devait conduire à la création d'une maison de détention à Viviers dans l'ancien séminaire.

Fin octobre 1793, l'arbre de la « Fraternité » planté le 10 août précédent a été abattu à la hache « à environ 10 pouces hors de terre », plainte a été déposée et un nouvel arbre a été planté trois jours plus tard que tous les citoyens et citoyennes ont tour à tour embrassé pour bien marquer leur indignation contre l'acte sacrilège.

En décembre 1793, Joseph PERBOST curé-évêque de la paroisse déclara cesser ses fonctions pour devenir simple citoyen. Cependant les fidèles « sans venus en foule » pour dire « leur chagrin extrême de se voir priver de culte ». Devant ce tumulte, ne pouvant prévoir les suites d'une « pareille insurrection », PERBOST accepta de continuer à dire la messe, mais confirma son désir de cesser tout ministère dès que les esprits seraient calmés.

Le 14 nivôse an II (début janvier 1794), en la ci-devant église paroissiale où se trouvaient assemblés nombre de citoyens et de citoyennes en présence de Joseph PERBOST, président de la société des Amis de la liberté et de l'égalité de Bourg-la-Raison (nom républicain donné à St-Marcel d'Ardeche), certains proclamèrent qu'à un état républicain, il ne fallait ni croix, ni curé, d'autres demandèrent à PERBOST de poursuivre ses activités de curé au nom de la tranquillité publique. Mais PERBOST refusa, souhaitant à cette date être considéré comme un vrai sans-culotte.

Le 17 pluviôse an II (février 1794) Joseph PERBOST marqua sa rupture avec la religion par son mariage. A la fin du mois de janvier, la publication de ce projet provoqua plus qu'un « charivari » mais ce qui est « considéré par l'opinion publique comme l'insulte la plus infâme » par le dépôt devant sa porte d'un tas d'ossements. Plainte fut déposée par le ci-devant curé vu que « l'abdication de ses fonctions ecclésiastiques et la publication de son mariage sont en faveur de la Révolution Républicaine » et que « les personnes qui font des démarches propres à répandre l'esprit public et anéantir les préjugés religieux méritent une protection spéciale des autorités constituées ».

La période de la Terreur durera jusqu'à la chute de Robespierre arrêté le 9 thermidor an II (27 juillet 1794, il fut guillotiné le 28).

La tâche n'était guère facile pour

les administrateurs locaux fidèles à leurs sentiments républicains qui devaient faire face à une opposition locale qui entretenait dans le village une certaine agitation. Il fallait aussi répondre aux demandes de réquisition en hommes et en matériels du pouvoir central qui affrontait des mouvements insurrectionnels à l'intérieur et des guerres aux frontières. Il fallait aussi accompagner le curé-évêque dans la répudiation de ses vœux ecclésiastiques et dans son activisme républicain... »

C'est en effet le 17 pluviôse an II de la République française, une et indivisible, à cinq heures du matin (en février à une heure aussi matinale, il devait faire nuit noire), c'était donc dans la plus extrême discrétion que l'événement eut lieu. Et sans doute l'émotion des participants autant que le maigre éclairage des chandelles expliquent-ils le désordre dans la rédaction de l'acte. Mais ce qui est plus étonnant c'est que la commune reprend son ancien nom de Saint-Marcel d'Ardeche alors que l'ex curé-évêque avait été à l'origine du nom de remplacement « Bourg-la-Raison ».

Donc, Joseph PERBOST âgé de 36 ans né le 6 décembre 1757 à Champressac commune d'Auriolles, de feu Jean et Marguerite SAVENIER, Et Rose FAVOULET âgée de 26 ans née le 12 février 1766 à Saint-Marcel d'Ardeche de Joseph et feu Elizabeth DANIELLE, sont unis en mariage :

« Aujourd'hui dix septième jour de pluviôse l'an second de la fondation de la République française une et indivisible à cinq heures du matin par devant moy Martinien Dugon membre du conseil général de la commune La Raison ci devant Saint Marcel d'Ardeche département de l'Ardeche, élu le vingt sept décembre mil sept cent nonante deux pour rédiger les actes destinés à constater la naissance, les mariages et décès des citoyens, sont comparus dans la maison commune pour contracter mariage d'une part Joseph Perbost, âgé de trente six ans.... quelques jours, agent national de cette commune y domicilié, fils de feu Jean Perbost et de Marguerite Sevenié son épouse, domicilié au lieu de Champressac Dauriolle commune de la Baume Champron, d'autre part Rose Favoulet âgée de vingt six ans onze mois et quelques jours, fille de Joseph Favoulet, cultivateur aussi domicilié en cette commune même département et de feu Elizabeth Danielle, lesquels futurs conjoints étaient accompagnés de Pierre Favoulet cultivateur et le citoyen Barthélémy Sautet aussi cultivateur avec Laurent Justamond maire de cette commune, Jacques Agnans cultivateur, tous ont signé avec nous excepté le citoyen Agnans qui a dit être illettré.

Moy Martinien Dugon officier public lecture faite de l'acte de publication de promesse de mariage entre les futurs conjoints dressé par moy officier public soussigné le dixième du présent mois et affiché le même jour à la porte destinée aux affiches et lesdits témoins étant assuré par la lecture des actes de naissance que le dit Perbost est né le six décembre mil sept cent cinquante sept du mariage de ses feux père et mère de même que Rose Favoulet treize février mil sept cent soixante six et après que Joseph Perbost et Rose Favoulet agissant comme majeurs et libres ont déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux, j'ay prononcé au nom de la loy que Joseph Perbost et Rose Favoulet sont unis en mariage et j'ay rédigé le présent acte que les parties et les témoins ont signé avec moy. Fait à commune La Raison ci devant Saint Marcel d'Ardeche, l'an mois et jour sus/ approuvant les ratures.

Signatures : Joseph Perbost  
Rose Favoulet Favoulet  
Justamond Martinien Dugon  
officier public  
Sautet

Un vieux proverbe soutient que ce que la femme veut Dieu le veut. Serait-ce possible ? Mais ce que nous savons c'est qu'un homme n'est jamais maître de son destin, surtout lorsqu'une femme s'en mêle.

Joseph PERBOST a succombé à la tentation des prêtres qui a toujours été la politique, c'est-à-dire s'occuper de ce qui ne les regarde pas. C'est en cela qu'il a trahi les hommes. De plus il a succombé à la tentation du mariage, c'est en cela qu'il a trahi Dieu. Trahir Dieu et les hommes, ça fait beaucoup et prendre sa défense, c'est se faire avocat du diable.

Connaissait-il Rose FAVOULET depuis longtemps ? Certains le pensent, j'aurais plutôt tendance à penser qu'il l'a connue à Saint-Marcel peut-être par l'intermédiaire d'un certain Simon DANIELLE (frère de la mère de Rose) qui avait des engagements politiques. Ainsi ce serait d'abord une relation idéologique qui aurait évolué, car si Joseph PERBOST avait des idées avancées, il n'est pas certain qu'il se soit lancé de lui même avec un tel acharnement dans la lutte politique.

Il est même très vraisemblable qu'il a eu quelques scrupules de conscience, ainsi quand en décembre 1793 il manifeste le désir de cesser ses fonctions ecclésiastiques, il est sincère... mais sans doute aussi craint-il que son commerce soit mis à jour ; ainsi les choses vont-elles s'accélérer et précipiter son engagement dans le mariage dont la conséquence sera cette exacerbation dans l'action publique. Ce ne sont là, bien évidemment, que suppositions.



Or, si chez les DANIELLE, la famille maternelle de Rose FAVOULET, on est plutôt activiste, en revanche chez les SAVENIER la famille maternelle de Joseph PERBOST on est royaliste, et deux frères SAVENIER, l'oncle et le neveu, proches parents de la mère de Joseph refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé, ils continuèrent à exercer leur ministère clandestinement. Ils ne furent jamais arrêtés, grâce à la complicité de la population.

Pierre Sabatier citant J. Charay écrit : « *En Vivarais sur 353 prêtres (206 curés, 147 vicaires ou professeurs) 158 firent serment et 195 refusèrent un tel engagement. Beaucoup furent emprisonnés.*

*Au plus fort de la Terreur (été 1794) le séminaire de Viviers comptait 146 détenus dont 62 prêtres, 1 religieux et 13 religieuses. Tandis qu'à Bourg-sur-Rhône (Bourg-Saint-Andéol) le couvent de la Visitation, lui aussi transformé en prison, comptait 25 prêtres et 18 religieuses. »*

Il semblerait qu'à Saint-Marcel-d'Ardèche, les exactions se soient limitées (si on peut employer cette périphrase euphémique) au saccage du château. Peut-être Joseph PERBOST a-t-il joué un rôle modérateur dans ces affaires, car bien souvent les prêtres constitutionnels ont réussi à limiter les ardeurs dévastatrices de la population. A Viviers par exemple, c'est à l'évêque jureur Mgr. de SAVINE qu'on doit le respect des monuments, de même à Bourg-Saint-Andéol où les seules démolitions des vieux hôtels ont été causées 150 ans plus tard, par les bombardements lors de l'avance des troupes françaises pour la libération du territoire en 1944.

Si je donne ici quelques arguments pour la défense de Joseph PERBOST c'est que tout ne peut pas être mauvais chez un homme tel que lui. Au demeurant, je pense qu'il a protégé ma famille durant les pires moments de la Révolution. Je lui en suis d'autant plus reconnaissant que mes ancêtres n'avaient pas la même conception que lui de la société, ils étaient royalistes, modérés certes, mais royalistes.

Cette estime que Joseph PERBOST portait à mon quatrième aïeul m'étonne encore, mais c'est sous sa dictée qu'a été rédigé l'acte de remariage de mon aïeul et même s'il voulait s'en défendre, il ne pouvait pas nier l'avoir signé à titre de témoin à l'époque où les sans-culottes devaient livrer à la justice les royalistes suspects et autres trouble-fête des destinées de la République.

C'est en effet le 12 floréal an II (1<sup>o</sup> mai 1794) que le citoyen Joseph Noël DEJEAN né le 26 mars 1756 à Saint-Marcel d'Ardèche et la citoyenne Jeanne Marie CATHEBRAS née le 22 MARS 1766 à Langogne (Lozère) se présentèrent à la maison commune de Bourg La Raison ac-

compagnés du citoyen Joseph PERBOST agent national, et furent déclarés unis en mariage par le maire Laurent JUSTAMOND. On notera aussi parmi les témoins J. FAVOULET le père de Rose.

Jeanne Marie CATHEBRAS était ce qu'on appelle une brave fille de la campagne, jeune orpheline elle avait été placée comme domestique chez les religieuses clarisses de Montélimar où elle s'occupait des enfants abandonnés, elle était illettrée mais connaissait par cœur les prières et plus tard on dira de ses enfants qu'ils avaient en tétant leur mère, sucé le lait de la religion.

En 1790 quand fut décidée la fermeture des couvents, elle entra chez Joseph Noël et sa jeune épouse Joséphine de TESTE pour s'occuper de leurs bébés, le petit garçon mourut en bas âge, mais la petite fille, future Madame Just GENERAT, vécut 84 ans et décéda chez ses enfants à Avignon.

En 1791 au décès de la jeune maman, Jeanne Marie resta avec Joseph Noël, ils habitaient au centre du village une petite maison rue du Puits du Loup où s'affirma leur intimité puisqu'en 1793 Jeanne Marie se déclara enceinte. Se marier en pleine Terreur était se désigner à la vindicte populaire. Jeanne Marie quitta donc Saint-Marcel pour aller à Donzère chez sa sœur où elle mit au monde une petite fille prénommée Cécile.

Puis elle revint à Saint-Marcel auprès dudit LA BATIE où elle était depuis six ans environ avant d'aller à Donzère.

C'est là qu'intervint Joseph PERBOST, certes il avait laissé emprisonner le vieil oncle Alexis DEJEAN de CADEROUSSE, mais c'était règlement de compte entre curés. Au contraire il vint à l'aide du couple de son ami Joseph Noël dont l'acte de mariage est un document remarquable, en ce sens qu'il relate les événements que je viens de décrire, que nous ignorerions sans ce texte.

En fait l'acte de mariage atteste que Joseph Noël DEJEAN de LA BATIE est le père de l'enfant que Jeanne Marie CATHEBRAS a mis au monde, coupant court ainsi à toute médisance. A ceux qui ont évoqué l'absence de mariage religieux, je répondrai que c'est mal connaître l'attachement viscéral de ma famille à la religion, il me semble en effet évident que l'oncle Alexis prêtre non jureur, aura avant son emprisonnement donné clandestinement la bénédiction traditionnelle de l'église.

La vie reprendra son cours, avec certainement beaucoup de difficultés, mais c'était le cas de tous les Ardéchois, on vivait une grande pénurie qu'il fallait partager.

L'année suivante en 1795 naquit mon trisaïeul Marc Antoine Jules... d'au-

tres enfants suivront.

A la mi décembre 1794 (le 29 frimaire an III) le conseil général de la commune avait pris connaissance de l'arrêté émanant du représentant du peuple SERRES qui destituait plusieurs membres de la municipalité parmi lesquels figurait Joseph PERBOST. Ils étaient accusés de vouloir ramener le système de la Terreur. Il s'ensuivit une certaine agitation dans le village. Joseph PERBOST ayant été évincé des instances dirigeantes de la commune, on n'entendit plus parler de lui... Qu'est-il devenu ? Je n'en sais rien, sans doute avait-il quitté le pays... pour quels horizons ? Mais j'aimerais penser qu'au jour de sa mort, il ait à l'instar de Talleyrand, eut la présence d'esprit de dire à ses proches : « Rappelez-vous que je suis évêque ».

Le Directoire (octobre 1795 à novembre 1799) constitua une période de transition, petit à petit le calme revint, on cherchait désespérément des citoyens modérés à qui confier des responsabilités et on ne cessa de réorganiser la garde nationale ; c'est ainsi que le 6 messidor an VII (juin 1799) mon quatrième aïeul Joseph Noël fut nommé capitaine d'une compagnie de 80 hommes. C'était faire grand honneur à un homme qui n'en cherchait point.

Dix neuf ans plus tard, en 1818 dans le courant du mois d'avril, mon trisaïeul Marc Antoine Jules fils de Joseph Noël faisait ses adieux à St-Marcel d'Ardèche :

*Adieu, berceau de ma jeunesse  
Adieu Patrie... hélas ton nom  
Rappelle en mon cœur la tendresse  
Qu'a pour la mère un tandre nourrisson.  
L'air pur que je respire  
Sous ton beau ciel*

*Est pour moi, plus doux que le miel  
Des abeilles de ton empire...*

Il quittera le pays où il naissait quand soufflaient les froids vents de la Révolution, pour les terres lointaines de l'Océan Indien. Nous resterons un siècle à l'Île de la Réunion, mais là est une autre histoire qui s'est écrite sous les vents tièdes de la mousson.

Je ne voudrais pas terminer cette chronique sans redire mes remerciements à Jean ROUX (SAGA n° 159) qui m'a beaucoup aidé, à Pierre SABATIER que j'ai beaucoup pillé, et à mes collègues de l'antenne parisienne de la SAGA qui m'ont beaucoup encouragé.

A la Champignerie de Sorel-Moussel (Eure et Loir)

39 chemin des Froids Vents,  
le dimanche de Pentecôte 23 mai 2010,

**Jean-Marie DEJEAN  
de CADEROUSSE de la BATIE**

# Chronique de mon Village

*Saint-Cyr est une commune de la seconde couronne autour d'Annonay, appartenant au canton d'Annonay Nord. Elle se trouve sur le piémont<sup>1</sup>, et a toujours été située sur le passage entre la vallée du Rhône et Annonay, plus connu de nos jours sous le nom de «Côte des Barges».*

L'ancien chemin d'Andance à Annonay traversait le village de Saint-Cyr, avant que la route bleue<sup>2</sup> ne soit construite au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette route qui traverse le village d'Est en Ouest a contribué à couper le bourg en deux parties. Cette séparation a même été utilisée en 1826 lors de la création du cadastre napoléonien, pour partager les différentes parcelles en 2 sections.

Depuis la création d'une déviation en 1992, le flot de véhicules traversant la commune a nettement diminué. Sa population qui a pendant longtemps été de 350 habitants environ, est passée à plus de 1300 habitants, durant les 50 dernières années. Ainsi, Saint-Cyr est une des communes-dortoirs du bassin annonéen. La population était concentrée en grande partie sur le centre bourg, constitué de maisons de pierre traditionnelles. Elle est à présent répartie aux abords du village historique, mais également dans les quelques petits hameaux que sont l'Eterpas, Fontanes ou Morel.

Le cadastre napoléonien de 1826 nous permet d'avoir une photographie précise de la répartition des cultures sur la commune d'une superficie de 812 hectares. A cette époque, plus de la moitié de la superficie est constituée de terres labourables, viennent ensuite les bois de pins (19%) et les prés (17%), 5% de la surface communale sont occupés par la vigne. Le développement de l'activité viticole de Saint-Cyr se fera au cours de la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle pour atteindre 121 hectares en 1904<sup>3</sup>, juste avant que le phylloxera n'arrive sur la commune. En concurrence avec les vins proches de la vallée du Rhône, les surfaces viticoles de St-Cyr sont restées très importantes jusque dans les années 60, puis ont fortement déclinées avec la baisse de la consommation nationale, couplée à l'amélioration de la qualité demandée par les clients. Il ne reste aujourd'hui que quelques parcelles de vigne à St-Cyr.

## Un nom dédié à un enfant martyr

Le village de St-Cyr est dédié à un jeune martyr chrétien de Mésopotamie qui vivait au IV<sup>e</sup> siècle. A l'âge de trois ans, malgré les tortures, il avait continué d'affirmer qu'il était chrétien. A notre connaissance, le choix de ce saint n'a pas de relation directe avec la vie du jeune Cyr.

Pendant la période révolutionnaire, la commune sera nommée Ciran.

## Des origines anciennes

En 1955, des fouilles dans le lieu-dit de Bargieux, ont permis de mettre à jour des sépultures. Des poteries dont certaines sont décorées, ont pu être datées du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les sépultures abritent 15 squelettes dont 13 sont orientés vers l'Orient. Les corps reposent soit sur des dalles, soit dans des excavations creusées dans des dalles. Les preuves d'un habitat permanent et d'un éventuel lieu de culte - présence de pierres dressées - de l'époque carolingienne et mérovingienne (VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle) sont également découvertes. La chanoine Sautel qui est l'instigateur principal de la redécouverte des vestiges de Vaison-la-Romaine se déplacera en avril 1955, afin de constater les fouilles entreprises et de tirer quelques conclusions. Il fait office de référent sur les recherches archéologiques de l'époque. Sur ses instructions, les ossements seront transportés dans le cimetière de St-Cyr. Certains morceaux de poteries font partie des col-

lections permanentes du musée César Filhol à Annonay. Le chanoine Sautel décédera en novembre 1955.

## Une église originale

Le 25 mars 1299, naît Pierre de Colombier, futur cardinal, qui le 2 avril 1355, couronnera à Rome l'empereur d'Allemagne Charles IV. Pierre de Colombier est baptisé dans l'église de Saint-Cyr par son oncle le cardinal Bertrand. A cette époque, le hameau de Colombier, aujourd'hui Colombier-le-Cardinal, dépendait de la paroisse de Saint-Cyr.

L'église romane d'origine a été modifiée et agrandie en 1857 et 1861. La présence de nombreuses peintures sur les murs et également sur la voûte donnent à son intérieur un certain cachet. Face à l'allée centrale, notons la présence d'un autel en bois daté de 1666 et encore utilisé pour le culte. Cet autel n'est autre que la chaire utilisée pour le prêche jusqu'au milieu du siècle dernier.

L'originalité de cette église réside aussi dans la présence d'une cour fermée face à l'entrée de l'église et qui porte le nom de *Campo Santo*.

Qu'on pénètre par la porte de la rue du Vivarais ou par celle de la rue Campo Santo, on découvre un porche carré surmonté d'une terrasse qui encadre, sur trois côtés, le mur de la façade, soutenue par des piliers de pierre reliés par des voûtes en demicercle. Ce monument réalisé entre 1859 et 1861 sur commande du chanoine Louis Courty, curé de Saint-Cyr, s'inspire de monuments italiens que ce dernier avait visité lors des voyages en Italie. Sous les arcades appliquées aux murs, on re-



*Le chanoine Sautel en Avril 1955, Lors des fouilles de Bargieux*



*Une vue du Campo Santo*

marque les stations d'un chemin de croix, œuvre du sculpteur lyonnais Vermare (1869-1949). La partie supérieure de la galerie est construite en briques rouges et forme de nombreuses niches dont quelques-unes sont occupées par des statuettes.

### Des ruelles à découvrir

Bien que la population de la commune soit passée de 350 à près de 1300 en 40 ans, de nombreuses maisons anciennes ont su garder un certain cachet. Parmi les curiosités, le quartier du Fourio, situé sur la bordure Sud du village, possède une voûte caractéristique de l'architecture ardéchoise. Cette voûte était déjà mentionnée dans le cadastre de 1826.

### Une campagne

La commune de Saint-Cyr se situe sur le plateau Nord-Ardéchois. Le domaine des Célestins de Colombier étendait sa zone d'influence jusqu'aux confins de la paroisse de Saint-Cyr, et afin de limiter son territoire, des pierres dressées dans la campagne en indiquait les limites. Il existe encore une pierre, portant le nom de *Pierre du volant*, dressée au milieu des prés et sur laquelle est reporté le symbole de l'ordre des Célestins. Cette pierre sert aujourd'hui de limite entre les communes de Saint-Cyr, Saint-Désirat, Ver-



La pierre du volant

nosc-lès-Annonay et Thorrenc.

Parmi les monuments de la commune, citons également la présence du château de Soras, érigé au début du XVII<sup>e</sup> siècle par noble Jean de Barbon. Bien qu'ayant évolué, son architecture actuelle conserve l'une des deux tours rondes qui encadrait à l'origine le bâtiment principal.



La rue de la voûte

Le village de Saint-Cyr en Ardèche, adhère à l'association des Saint-Cyr de France, regroupant 28 des 42 communes qui portent ce nom dans l'hexagone.

### Henri GOIN, Jean-Marc JANIN

Ce document ainsi que la dernière page de couverture ont été réalisés grâce à l'aide de l'association « Mémoires de Saint-Cyr ».

- 1 Altitude comprise entre 304 et 410 m.
- 2 Nom de la route nationale qui reliait Saint-Etienne à la Méditerranée et qui passait par Bourg-Argental.
- 3 15% de la surface communale totale.



## Comment sont-ils morts ? - Suite de la page 17

Le chemin de Grande N°4 allant de La Souche à la Croix-de-Beauzon a été coupé en divers endroits, le pont de Rimoas a été emporté, ainsi que deux arches du viaduc.

**Pont-de-Labeaume** : Le pont en fer sur l'Ardèche a été détruit. La maison RANCHON a côté a été emportée avec 9 personnes qui s'y trouvaient et qui ont été noyées. Le pont de pierre de Niègles a été en partie détruit. Thueyts : six maisons situées au village de Brouis ont été emportées par le torrent de la Fare qui se jette dans l'Ardèche.

**Burzet** : Les communications sont interrompues. Le fil télégraphique est brisé en plusieurs endroits d'ici Pont-de-Labeaume. La route est coupée sur trois ou quatre points. Deux ponts sur la rivière de Burzet ont été emportés, un troisième est à moitié détruit. A colombier, des troupeaux nombreux ont péri. Sur son parcours, la rivière a emporté des prairies, des champs et a causé de grands dommages. A Montpezat, deux usines à soie ont été emportées, en même temps qu'un moulin où se trouvait paraît-il,

une femme est un enfant qui ont été noyés.

**St-Martin-d'Ardèche** : Les eaux arrivent avec une vitesse vertigineuse entraînant tout sur leur passage ; un moulin à farine établi en aval de St-Martin est enlevé en quelques minutes. La ligne de chemin de fer est enlevée complètement sur le côté nord du pont en fer et sur une longueur de 200 mètres. La route de St-Just est complètement enlevée sur une longueur de 300 mètres ; le télégraphe souterrain est emporté, ainsi qu'un grand nombre de peupliers séculaires.

Nous avons publié l'article du journal d'Aubenas, qui, 3 jours après les événements relate surtout les faits matériels. Dans le prochain numéro, nous aborderons le côté des pertes humaines qui furent considérables.

J. DUMAS

PRIVAS



DEVESSET



GILHAC-ET-BRUZAC



MARCOLS-LES-EAUX



BEAUCHASTEL



TOURNON-SUR-RHÔNE



BOFFRES



SAINT-BASILE



## SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS



**Privas** : Une belle délégation de la SAGA ( Brigitte Bonnefoi, Yves Serre, Hubert Dallard et Patrice Guérin) venait remettre ce jeudi 23 mai 2013 à la municipalité de Privas , représentée par mesdames Dominique Buis, adjointe du maire, Danièle Lesec, présidente de la commission Culture, Eva Lambaud, responsable de l'Etat Civil, et monsieur Rivat, directeur des Services Généraux, les 13 volumes des registres catholiques tenus par les curés successifs de la paroisse de Privas de 1654 à 1792.

Il y a 6 mois, la SAGA avait remis 11 volumes concernant les 10 premières années de l'Etat-civil, de 1793 à 1803 : Naissances, Publications de Mariages, Mariages et Décès.

En apprenant que l'association avait réalisé en 1996 un travail comparable sur les registres paroissiaux du département et qu'elle pouvait rééditer ces volumes, Privas a souhaité en disposer pour les proposer à la consultation du public.

Ces registres comportent les duplicata des actes ainsi que des tables alphabétiques qui facilitent grandement les recherches.

Ils sont également consultables dans les locaux de la SAGA à Chomérac et sur le site du Conseil Général de l'Ardèche.

*Patrice GUERIN*

**Devesset** : Après avoir plusieurs fois différé ce rendez-vous à Devesset à cause du mauvais temps, c'est par un après-midi très gris de ce 30 avril 2013 que nous sommes allés dans cette commune, Nathalie Maillet et moi même, afin de remettre à monsieur Etienne Roche, le Maire, tout le travail réalisé par la SAGA sur son Etat-civil révolutionnaire. Et ce ne sont pas moins de 3 volumes qui ont été composés sur Devesset, et qui vont considérablement aider les chercheurs de passage dans cette commune. La correspondante de l'Hebdo de l'Ardèche nous avait fait l'amitié de couvrir ce petit événement toujours aussi sympathique, et ensuite s'en est suivie une longue et amicale conversation sur l'histoire locale, la célèbre Commanderie de Devesset, entre autre, mais également sur tous les travaux entrepris et réalisés par notre association.

*Freddy HOFFERT*

**Gilhac-et-Bruzac** : Pas facile de trouver la Mairie de Gilhac-et-Bruzac pour les chercheurs, parmi toutes ces jolies petites routes qui se croisent, se recroisent, mais surtout qui se ressemblent toutes. Mais nous sommes arrivés à l'heure en ce gris vendredi du 5 avril 2013, Nathalie Maillet et moi-même, pour remettre à monsieur Jean-Claude Schlotthauer le Maire, accompagné de monsieur Gilbert Bouvier son adjoint (également adhérent de la SAGA), le volume réalisé par notre association sur l'Etat-civil révolutionnaire de cette commune. Et la Mairie possédant déjà tout ce qui a été fait sur la période 1692-1792, beaucoup de questions sur le travail réalisé, mais aussi sur notre chère association !

*Freddy HOFFERT*

**Marcols-les-Eaux** : Remise à M. le maire de Marcols-les-Eaux-François BLACHE de 2 registres concernant la période 1793-1803, par Daniel FERRADOU de notre équipe Saga du Centre-Ardèche, le mercredi 6 mars 2013.

*Patrice GUERIN*

**Beauchastel** : En soirée de ce mardi 26 février 2013 nous étions attendus par M. Alain Valla le Maire de Beauchastel, entouré de ses adjoints Mme Annie Piccotti et MM. Gérard Boissy et Jean-Marie Gérard, pour remettre à cette commune les 2 volumes réalisés sur son Etat-civil révolutionnaire. Christiane Magnon la bénévole qui s'était chargée des duplications en Mairie, et Nathalie Maillet qui avait rédigé les tables alphabétiques, m'accompagnaient dans cette toujours très agréable démarche. Et une fois de plus nous avons vu un Maire étonné par la qualité des volumes de la SAGA, mais aussi par la somme de travail que représente ces réalisations de notre association. Puis une longue et passionnante discussion sur Beauchastel a terminé cette sympathique et chaleureuse soirée.

*Freddy HOFFERT*

**Tournon-sur-Rhône** : C'est une importante délégation de la SAGA , composée d'Henri Sévenier, Jean-Pierre Pattard, Jacques Tavenard, Nathalie Maillet, et moi-même, qui était présente ce mercredi 13 février 2013 à la Mairie de Tournon, pour remettre à Monsieur le Maire les 12 volumes réalisés par notre association. Une tâche énorme pour nos bénévoles, car une seule année suffisait pour remplir les 350 pages d'un seul volume, ils ont dû en composer une douzaine pour la seule période révolutionnaire. Ce travail a été beaucoup apprécié par la Mairie qui, de plus, a vu plusieurs années manquantes dans son Etat-civil, reconstituées grâce à la collection Départementale des Archives de Privas. Et une fois de plus, le travail de la SAGA a été salué à sa juste valeur.

*Freddy HOFFERT*

**Boffres** : Ce vendredi 1<sup>er</sup> février 2013 Nathalie Maillet et moi-même étions en Mairie de Boffres accompagnés de M. Pierre Coulet, car c'est ce dernier et son épouse qui s'étaient chargés de la duplication de l'Etat-civil révolutionnaire de cette commune. Accueil très chaleureux de M. Raymond Edmont, le Maire ainsi que de sa secrétaire, qui ont été surpris par la qualité des 3 volumes remis par la SAGA. Ils ont été également ravis des compléments apportés à leur Etat-civil, fruit patient du travail de fourni de tous nos bénévoles. Et une sympathique conversation s'en est suivie, autour du traditionnel verre de l'amitié.

*Freddy HOFFERT*

**Saint-Basile** : Il ne faisait pas chaud ce matin du 25 janvier 2013 lorsque nous nous sommes retrouvés, Nathalie Maillet et moi-même, avec Jacques Tavenard le bénévole qui s'était chargé de tout le travail de duplication en Mairie. Nous avons ainsi pu remettre à M. Roger Rostaing, le Maire, ainsi qu'à Mme Costecalde, la secrétaire, les 3 volumes réalisés par la SAGA sur l'Etat-civil révolutionnaire de cette commune. Une longue et passionnante discussion sur Saint-Basile s'en est suivie, car cette commune ne possède pas moins de 4 hameaux, avec chacun leur Eglise ou Temple : le Village, Mounens, Cluac et Lapras. Et nous mêmes avons été admiratifs devant la superbe fresque murale de la grande salle de la Mairie, que l'on peut apercevoir sur la photo prise ce jour-là.

*Freddy HOFFERT*

Ce vendredi matin 30 novembre 2012, Patrice Guérin, membre de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche (SAGA), venait remettre à Monsieur Savatier, le Maire de St-Vincent-de-Barrès, deux registres concernant le tout début de l'Etat-civil (1793-1803).

Ces deux registres sont le fruit d'un travail d'équipe : photographe, analyste-rédacteur des tables alphabétiques, imprimeur, relieur. Ils reproduisent les actes conservés aux Archives Départementales de l'Ardèche et en Mairie et incluent des tables en fin de volume.

Ils viennent s'ajouter aux trois registres déjà réalisés par la SAGA pour Saint Vincent de Barrès concernant les actes de la paroisse catholique de 1660 à 1793.

*Patrice GUERIN*



## Compte-rendu de la réunion de l'antenne parisienne de la SAGA du 26/02/2013

Ce jour-là, une surprise nous attend : Nous devons entrer par la grande porte. En effet l'explication est simple, mais douloureuse, La Maison des Associations a été victime de vandalisme et la porte coulissante de l'entrée est cassée. Espérons que pour la prochaine réunion tout sera rentré dans l'ordre.

Les Editions Archives et Culture (<http://www.archiveset-culture.fr/archives-et-culture-genealogie-1.html>) éditent des documents historiques pouvant intéresser tous les généalogistes, par exemple :

Retrouver un ancêtre maire ou conseiller municipal

Reconnaître les uniformes - 1860-1914

Retrouver un ancêtre français parti à l'étranger

Retrouver un ancêtre grognard

Ainsi que de nombreux ouvrages sur la généalogie, la paléographie etc.

Lors de la dernière réunion, nous avons buté un moment sur la signification de "Aide de Fruitière". Il y a un site qui donne de nombreux métiers du passé avec la description de l'activité. Ce site : [vieuxmetiers.org](http://vieuxmetiers.org). Il n'y a de définition que pour "Fruitière" : Marchand de fruits et légumes, voire beurre et fromage mais aussi chandelles et bougies.

Un accès direct aux Archives Nationales : ARCHIM.

[www.culture.gouv.fr/documentation/archim/accueil.html](http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/accueil.html)

Banque d'images numériques du centre historique des archives nationales : il s'agit des très nombreuses pièces fragiles (papyrus, parchemins scellés etc.)

Un autre sujet est venu après la réunion. Alain ESTEOLLE nous a fait part d'un problème de conservation et de relecture des données inscrites sur support informatique, soit par vieillissement du support soit par obsolescence du matériel de lecture. Quelle échéance? Qui est concerné ? Le problème est général, mais les moyens au niveau des particuliers ne sont pas les mêmes que pour les Sociétés industrielles ou les Administrations. En effets si vos arrière-petits enfants retrouvent vos CD il est certain que même s'ils ont gardé un appareil de lecture, le logiciel ne sera pas utilisable sur les équipements de cette génération.

Alors quels moyens de conservation? Quelles précautions prendre dès maintenant ?

**François CROZE, Secrétaire de séance**

### Note:

L'Antenne SAGA/Île de France propose d'effectuer, pour les adhérents de la SAGA, des recherches de documents dans les Archives de la Région Parisienne.

Les demandes, rédigées de manière précise (lieu, type d'acte, date, nom, prénom, ...), sont à adresser à par courrier postal :

Alain Estéoule

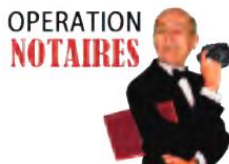
82 rue du Général Leclerc

92270 BOIS-COLOMBES

ou par courriel :

[alain.esteoule@orange.fr](mailto:alain.esteoule@orange.fr)

Pour contacter Guy Massot : [massotguy@neuf.fr](mailto:massotguy@neuf.fr)



*A ce jour,  
1082000 photos de pages de 1860 registres,  
ont été réalisés.*

*260000 actes analysés  
(voir pages bleues...)*

***Sachant que ce sont les registres qui nous attendent, je renouvelle mon appel pour des renforts pour nos prises de vues aux AD.***

***Me joindre à l'adresse Email ci-dessous.***

**[jbergmail-notaires@yahoo.fr](mailto:jbergmail-notaires@yahoo.fr)**

Application gratuite de généalogie pour Smartphones et tablettes : iPhone et Android

*Emporter votre généalogie dans votre poche sur votre iPhone, iPad ou iPod et tous les téléphones Android grâce à l'application gratuite*

## Mes arbres généalogiques

Pour utiliser l'application, il vous suffit :

De créer votre compte gratuitement sur le site

[mes-arbres.net](http://mes-arbres.net)

D'y déposer votre généalogie en GedCom ou avec *Généalogique*

Et enfin de lancer l'application pour synchroniser votre généalogie (pour cette dernière étape, il est nécessaire de disposer d'une connexion internet sur votre mobile).

L'application permet de consulter des généalogies de toute taille. Un index des noms est disponible pour accéder aux personnes.



## NOS REGISTRES



La SAGA a été la première association généalogique à entreprendre la reproduction intégrale des anciens registres paroissiaux couvrant 380 communes de l'Ardèche, soit près de 2000 registres. Chaque registre, numérisé, a été agrémenté d'une table analytique. Ceux-ci peuvent être consultés sur place, dans notre local de Chomérac, voir page 2. Les images numérisées peuvent être consultées librement sur le site Web des Archives Départementales à <http://www.ardèche.fr/education-culture-jeunesse-sports/archives-departementales/consultation-en-ligne>. Les tables sont accessibles par internet, voir page 2. Enfin ces registres peuvent être commandés en prêt selon les modalités suivantes :

### Prêt des registres

**Commande :** Seuls les adhérents peuvent commander par courrier à la SAGA BP N°3 - 07210 CHOMERAC, 2 volumes maximum simultanément. L'envoi suivant n'est fait qu'au retour du précédent. Sauf pour la première commande, il est impératif d'utiliser les imprimés spéciaux "demande de prêt" fournis lors des envois.

**Délais :** La durée normale de consultation est de 8 jours, acheminement postal compris. Ce délai est porté à 10 jours pour 2 volumes.

Participation financière : 6€ par volume pour une semaine + frais de port en sus selon le poids.

La semaine supplémentaire 9€ par volume. N'oubliez pas au retour du ou des registres, de joindre la "fiche de prêt" et votre chèque de règlement.

**Manipulation :** Prenez le plus grand soin de ces registres. c'est un patrimoine précieux de l'Association. Renvoyez-les dans leur emballage d'origine.

La SAGA a mis en place un service de Questions-Réponses permettant à ses adhérents de pouvoir, par correspondance, poser des questions



pour faciliter leurs recherches et recevoir des réponses qui paraîtront dans la revue sous forme d'un cahier central jaune de 4 pages (ou plus si nécessaire).

### Recommandations pour la présentation et l'expédition

Sur une ou plusieurs feuilles blanches au format A4. Texte au recto seulement. Plusieurs questions peuvent figurer sur une même page, en laissant de l'espace entre chacune pour des annotations. Une seule réponse par feuille. Laisser une marge de chaque côté. Les écrits doivent être si possible dactylographiés ou imprimés sinon écrire très lisiblement.

#### Questions, limitées impérativement à 5

Les questions non parues dans le N° en cours sont reportées au N° suivant sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Elles sont classées en deux rubriques : Généralités et Familles.

Rédiger le texte en précisant dans l'ordre : le ou les prénoms en minuscules, le patronyme en majuscules suivi d'un éventuel surnom ; ensuite les événements en respectant les abréviations.

Les lieux en minuscules, département entre parenthèses si hors 07 "y" précédant l'abréviation de l'événement indique que l'acte a été enregistré au même lieu que celui cité précédemment. Ensuite la date sous la forme jj.mm.aaaa (points séparatifs), pour le calendrier républicain, mois en lettres, année en chiffres romains.

Toujours indiquer une date, même approximative avec la mention ca, av ou ap placée avant la date. Toujours indiquer un lieu, même supposé ou du moins une zone.

<b>o</b> : né(e) à... le...	<b>+</b> : décédé le	<b>fa</b> : fille ( <i>filia</i> )	<b>)</b> ( : divorcé(e)
<b>b</b> : baptisé(e) le... à...	<b>ca</b> : environ, vers ( <i>circa</i> )	<b>cm</b> : contrat de mariage	<b>c</b> : cité en...
<b>x</b> : marié(e) à... le...	<b>av</b> : avant	<b>not.</b> : notaire	<b>RPR</b> : protestant
<b>x1</b> : 1er mariage le... à...	<b>ap</b> : après	<b>asc.</b> : ascendance	<b>y</b> : répétition du lieu précédent
	<b>fs</b> : fils ( <i>filiius</i> )	<b>desc.</b> : descendance	

### Réponses : Porter en haut et à gauche de la feuille le N° et le titre de la question à laquelle vous répondez

Questions et réponses doivent être envoyées directement à la SAGA, avant le **1<sup>er</sup> Août 2013**

**BP3 - 07210 - Chomérac ou par Email [saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)**

### SERVICE d'Entraide SAGA

Ce service de recherche aux AD de Privas est strictement réservé aux adhérents. Il n'a pas pour vocation de se substituer aux généalogistes professionnels. Il peut permettre de débloquer une recherche. Ce service étant facilement engorgé par le nombre de demandes, voici les modalités de son fonctionnement qui devront être impérativement respectées :

Chaque demande doit être accompagnée du **numéro d'adhérent** ainsi que d'une **enveloppe 16x23 timbrée pour 50g** (0,88€) et portant l'**adresse du demandeur**.

Chaque courrier, limité à **1 par mois**, ne doit pas excéder **3 recherches d'acte**, ou bien **5 reproductions d'actes connus**.

Cependant, avant d'utiliser ce service, tentez une recherche par la rubrique "La Bouteille à la Mer", ou bien si l'acte peut être trouvé dans les registres SAGA, par l'emprunt du registre selon les modalités ci-dessus.

Les demandes ne doivent être transmises que par courrier postal à la **SAGA - Service d'Entraide BP N°3 - 07210 CHOMERAC**.

Une participation forfaitaire aux frais vous sera demandée : base forfaitaire de **3€ par acte**, un supplément de **2€ pour la reproduction d'une page**, et de **1€ par page supplémentaire**.

N'adressez pas de règlement à l'avance, le montant de votre participation vous sera communiqué avec la réponse.

Dans le cas où l'acte ne serait pas trouvé, de nouvelles pistes de recherche pourront vous être proposées.

# CONGRÈS L'ÉTÉ

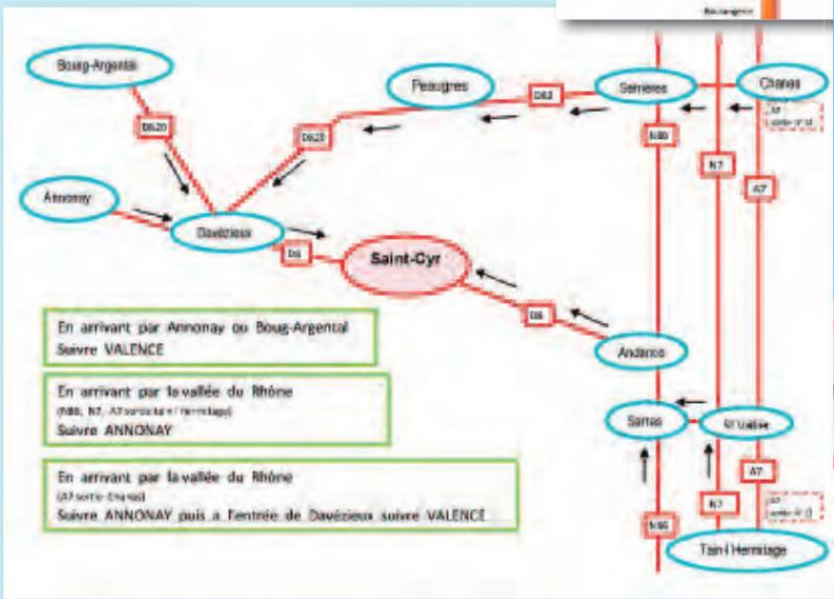
Jeudi 1 août 2013

*Saint-Cyr*  
**SALLE DES MÛRIERS**

Bulletin d'inscription : voir page 8

A partir de 9h00 accueil des congressistes.

- 09H00 Petit-déjeuner
- 10H0 Ouverture du congrès par le Président Henri SEVENIER.
- 10H10 Jean-Claude ORIOL, Maire, présente sa commune
- 10H20 Jean-Marc JANIN, Président de « Mémoire de Saint-Cyr » présente son association qui nous accueille
- 10H30 Le Père Henri GOIN intervient sur l'histoire de Saint-Cyr
- 11H00 Marie Héléne REYNAUD, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Davézieux intervient sur la saga familiale des inventeurs ardéchois
- 11H30 Corinne PORTE, Directrice des Archives Départementales de l'Ardèche fait le point sur ses actions.
- 12H00 Cloture, photo, apéritif offert par la Municipalité, puis repas.
- 14H00 à 17H00  
Visite de l'exposition d'outils anciens liés à la vigne  
Visite commentée du village de Saint-Cyr  
Stands des associations, et de la SAGA
- 16H00 Porte ouverte aux habitants de Saint-Cyr  
Des boissons fraîches vous seront proposées.



Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche  
BP3  
07210 CHOMÉRAC

